



# ATLAS DE PAYSAGES DES PAYS DE LA LOIRE

▪ **Comité de suivi scientifique et technique N°8**

▪ **Unités et sous-unités paysagères**

▪ **Dynamiques paysagères**

▪ **08/01/15**



EMANENCE  
FORMATION - CONSEIL - RECHERCHE  
EN RESSOURCES HUMAINES



SARL URBANISM | Innovation au Service de nos Métiers



**Terres Neuves**  
Analyse et Valorisation des Territoires



## ORDRE DU JOUR



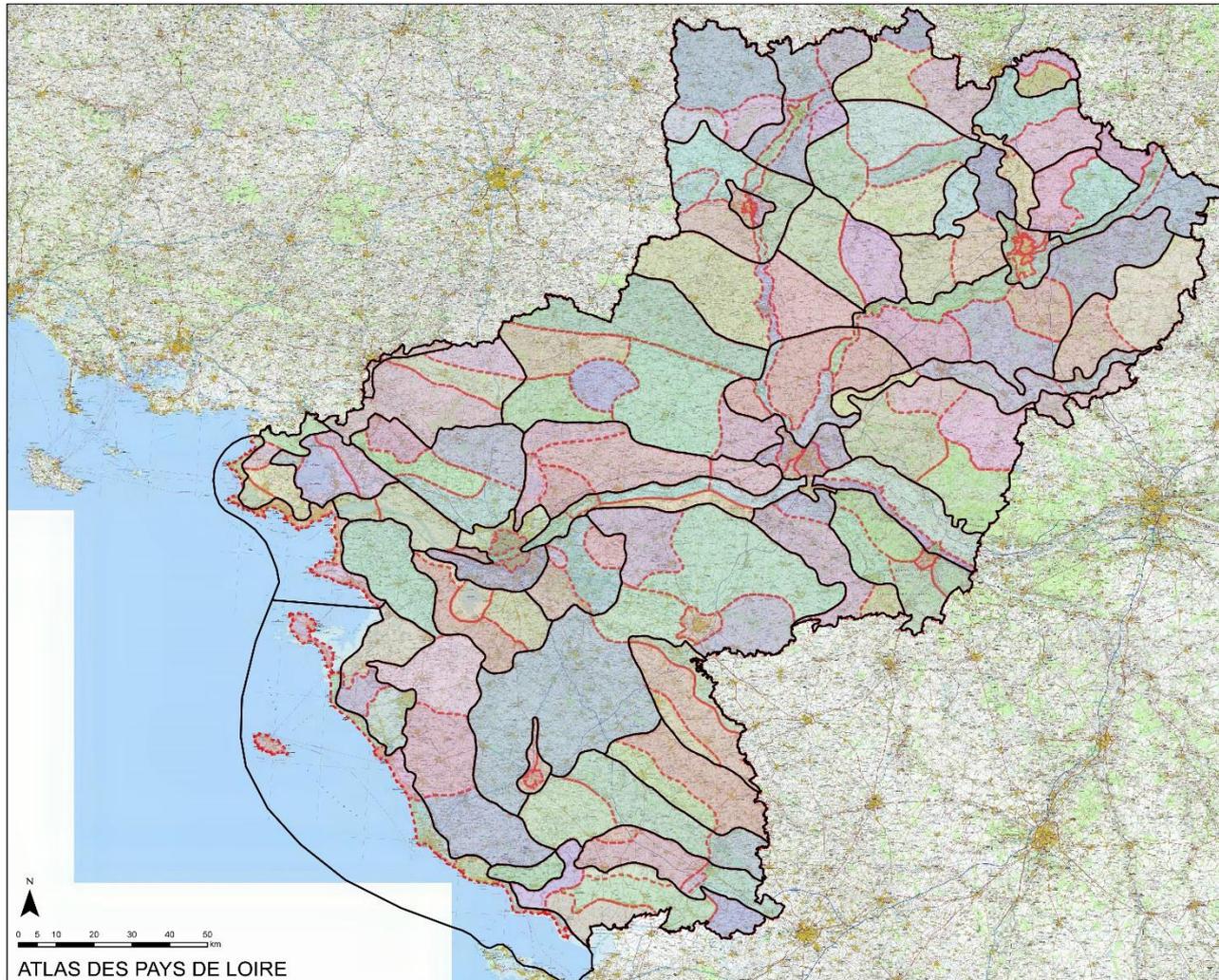
- Retour sur les comités départementaux: présentation des principaux arbitrages sur les sous unités
- Unités paysagères déclinaison d'une unité dans chaque département.
- Appel à contribution

# Carte des unités et sous unités paysagères

Les principales évolutions liées à:

1. Un travail de terrain complémentaire
2. Choix d'un nom plus adapté
3. Ajustement des limites
4. Fusion de certaines sous-unités

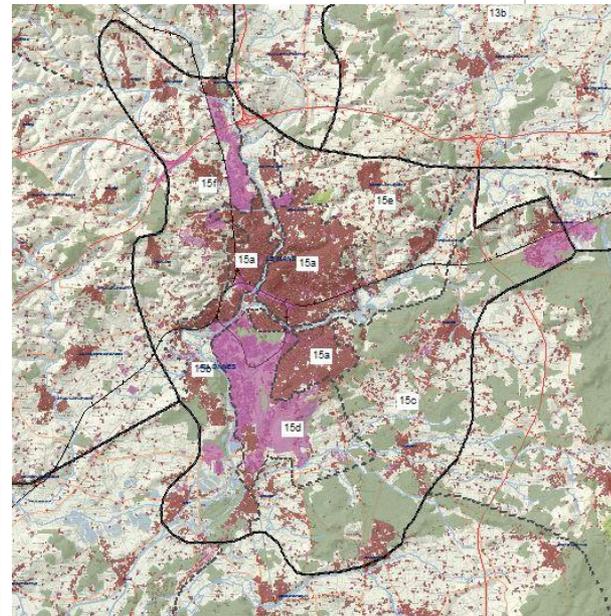
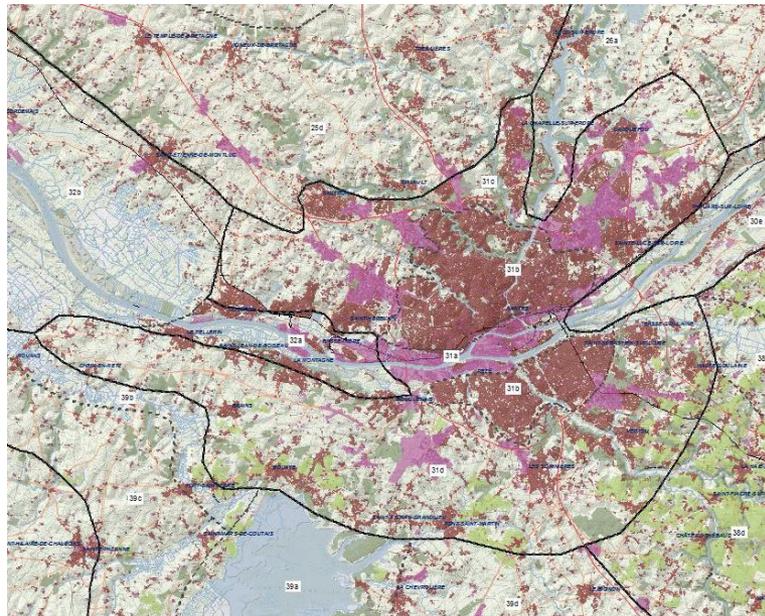
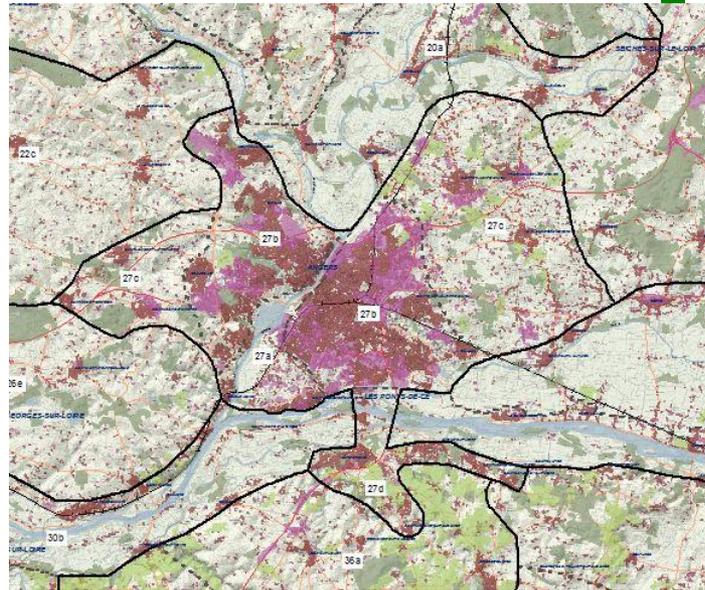
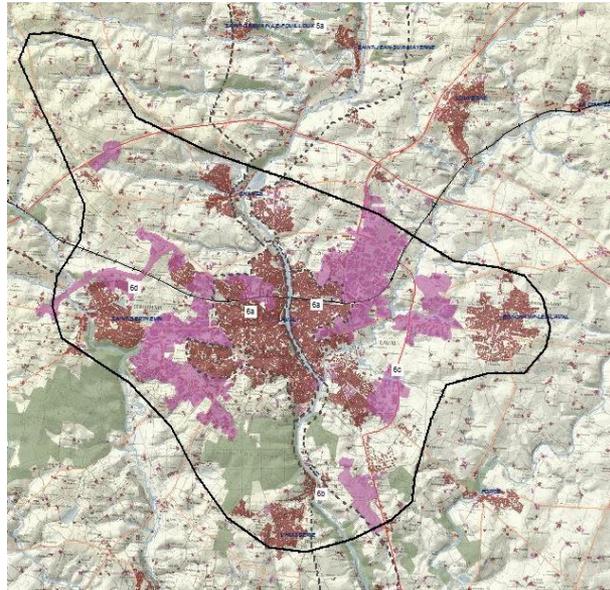
Retour sur les principaux arbitrages



# Les agglomérations

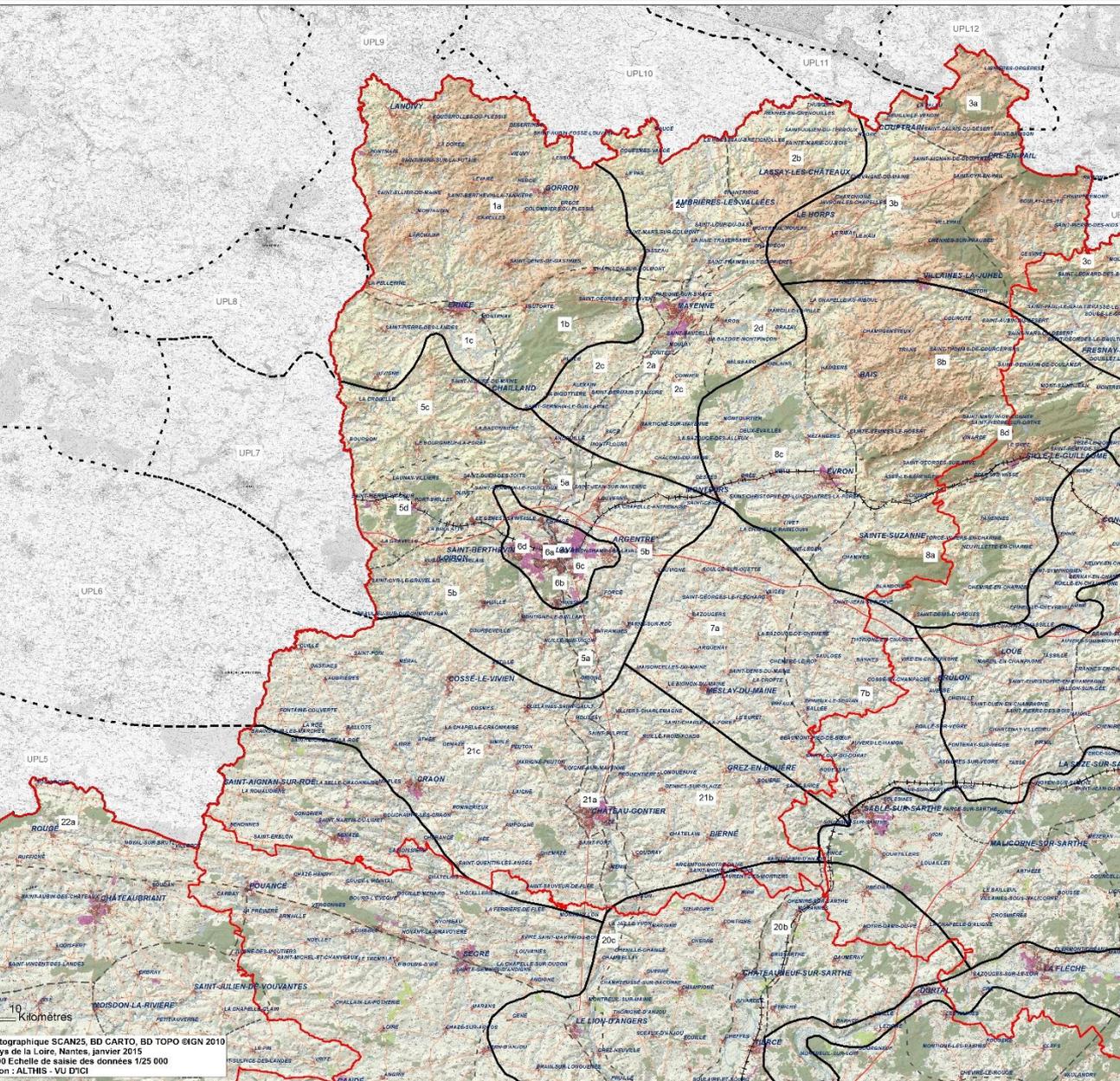
Une articulation entre:

1. Les paysages rivulaires
2. Les paysages urbains (ville centre)
3. Les paysages péri-urbains avec des variations



# Les principales évolutions en 53

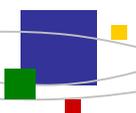
Carte des sous-unités paysagères du département de la Mayenne



Des évolutions des limites dans le secteur nord

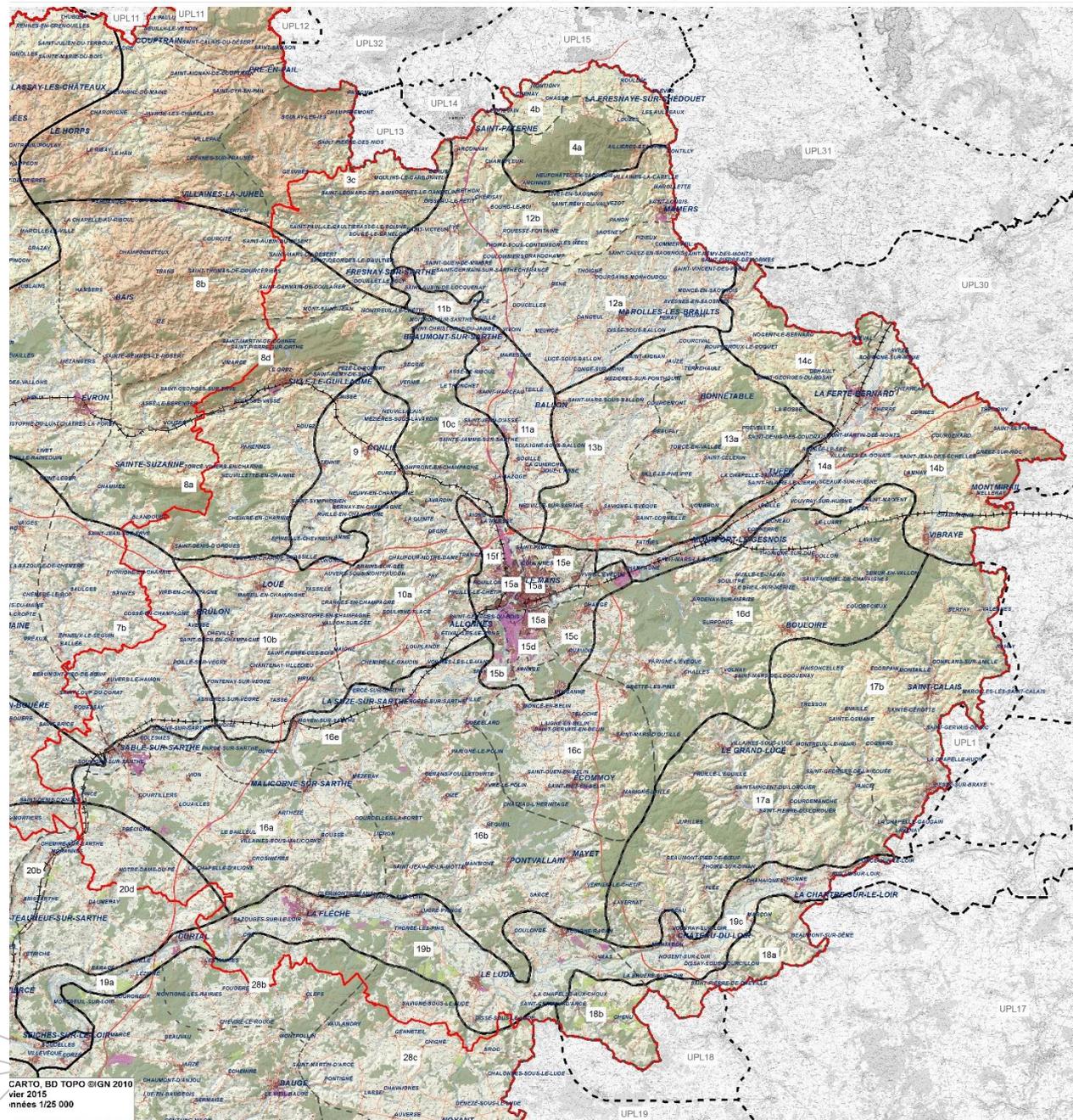
1. Le Bassin d'Ernée
2. Les trois vallées de la haute Mayenne
3. Le bocage semi ouvert de Lassay-les-Châteaux
4. La distinction de la haute vallée de l'Erve

Vu d'ici

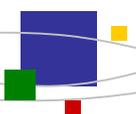


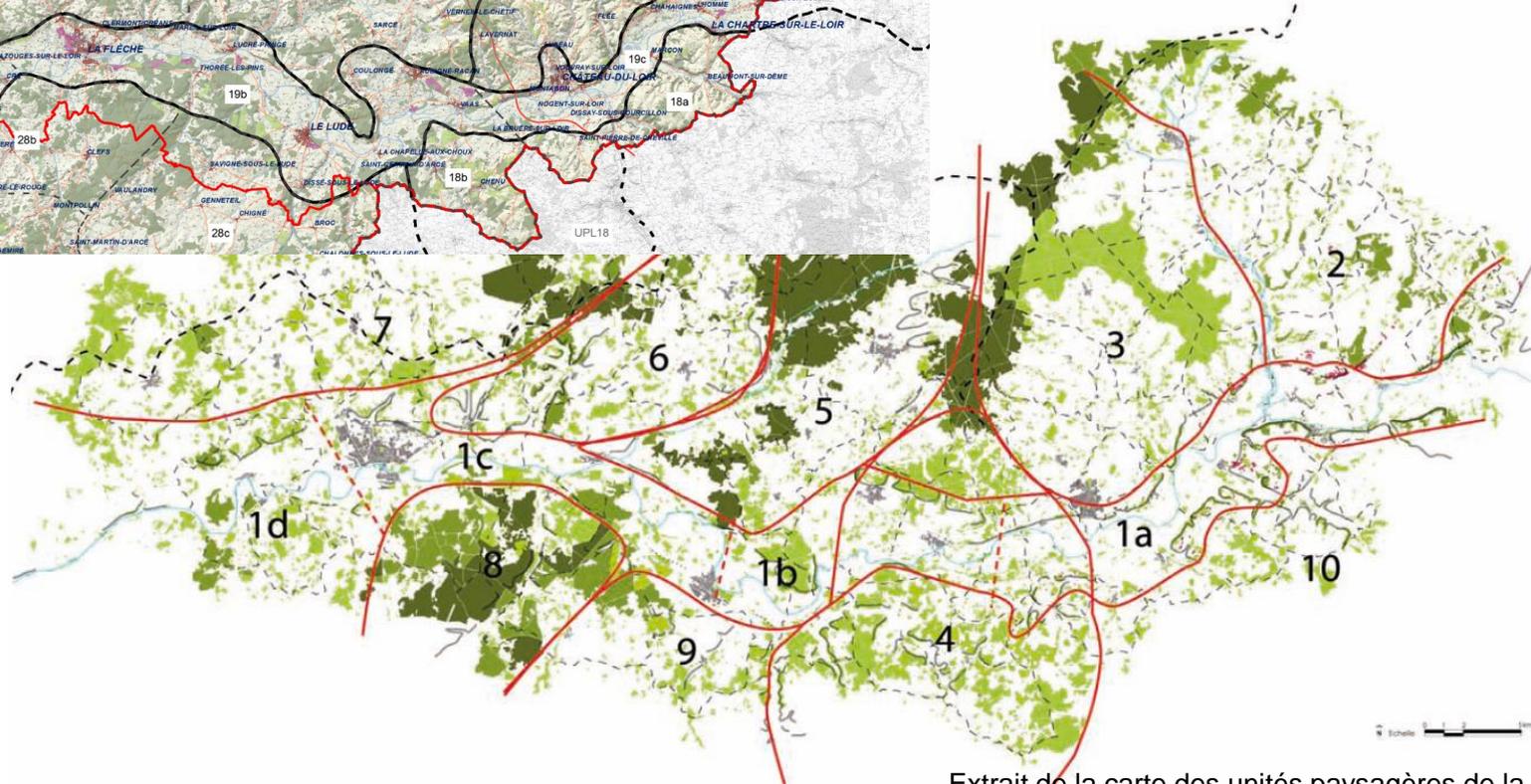
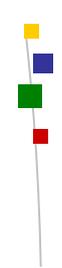
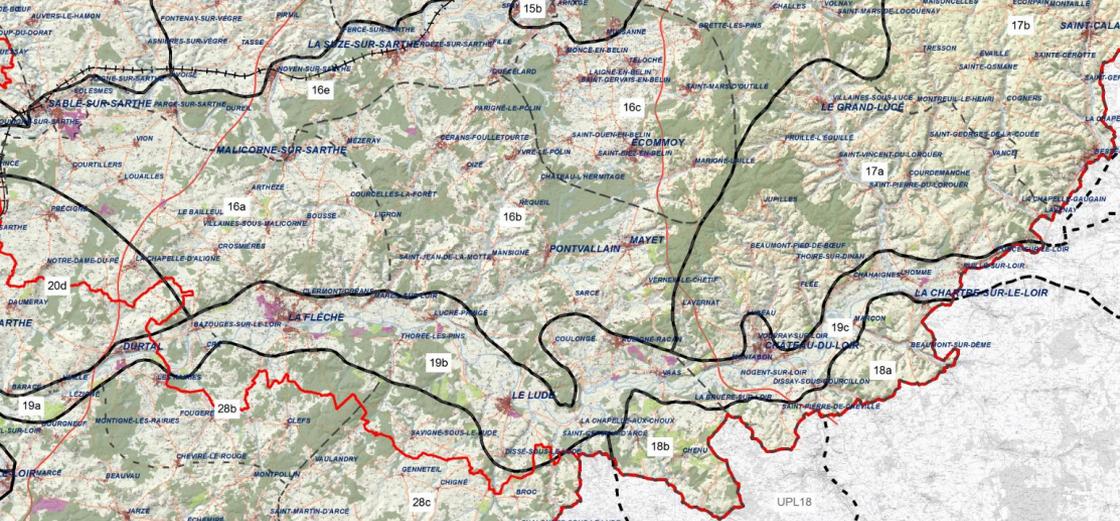
# Les principales évolutions en 72

Carte des sous-unités paysagères du département de la Sarthe



- Création d'une sous unité : Champagne boisée de Mézières
- Evolution des limites de sous-unité dans l'unité des clairières entre Sarthe et Loir
- Evolution des limites de sous-unité dans la vallée du Loir et le plateau calaisien





Extrait de la carte des unités paysagères de la vallée du Loir  
Charte paysagère de la vallée du Loir

- 1. Le Loir...
  - a. ...viticole
  - b. ...verdoyant
  - c. ...cultivé
  - d. ...bocager
- 2. Grands plateaux
- 3. Bercé et ses vallons

- 4. Vallons et pommiers
- 5. La plaine de l'Aune
- 6. Vallons et collines de Mareil à Château-l'Hermitage
- 7. Entre Sarthe et Loir
- 8. Les Pins
- 9. Plateaux du Sud, le beaugeois
- 10. Un peu de Loir avant la Touraine



# Les principales évolutions en 44

Carte des unités paysagères du département de la Loire-Atlantique



Rassemblement de sous-unités dans les marches entre Anjou et Bretagne et dans les vallées des marches de Bretagne

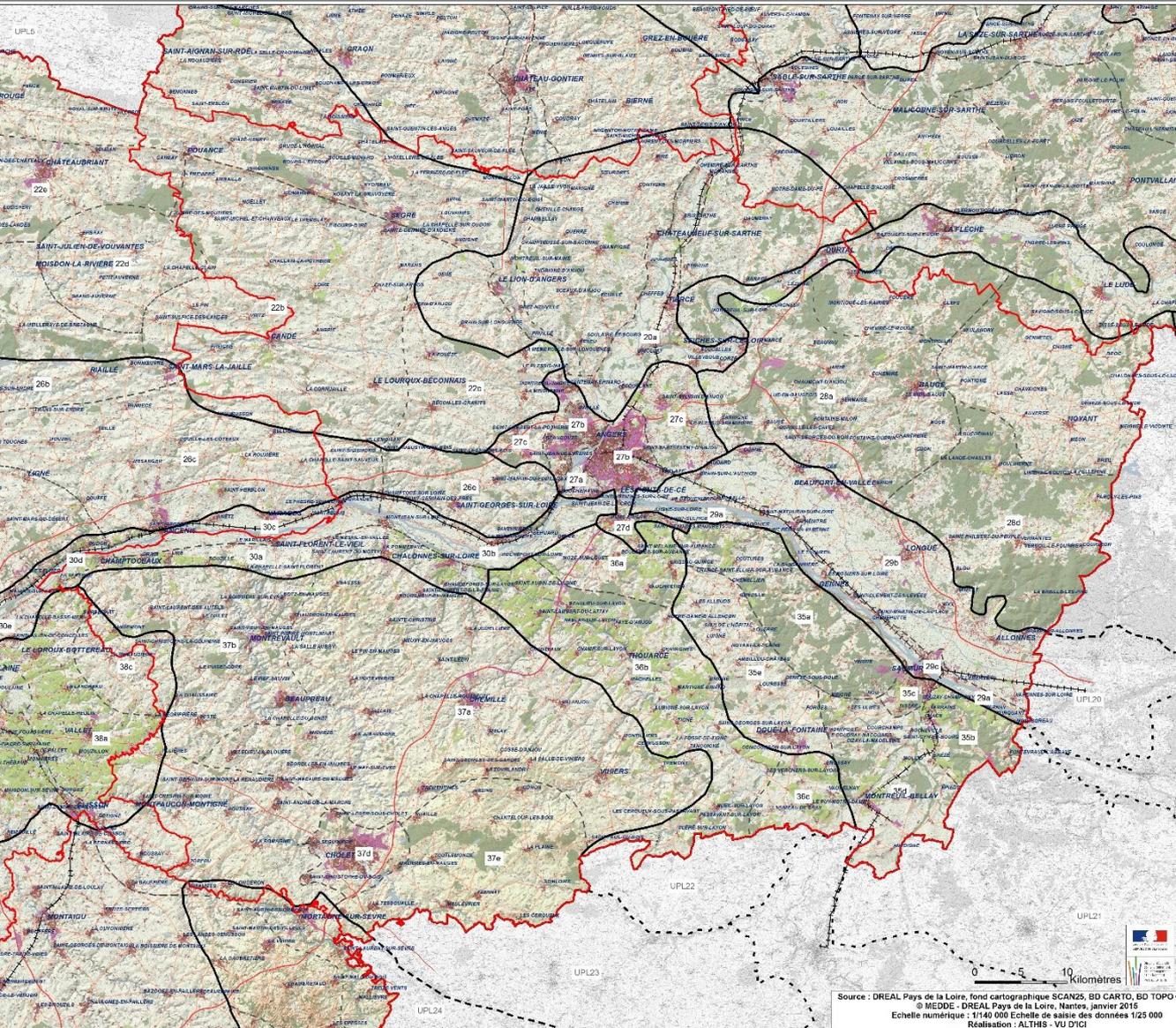
Adaptation des séquences paysagères dans le val de Loire

Adaptation du découpage du littoral



# Les principales évolutions en 49

Carte des sous-unités paysagères du département du Maine-et-Loire

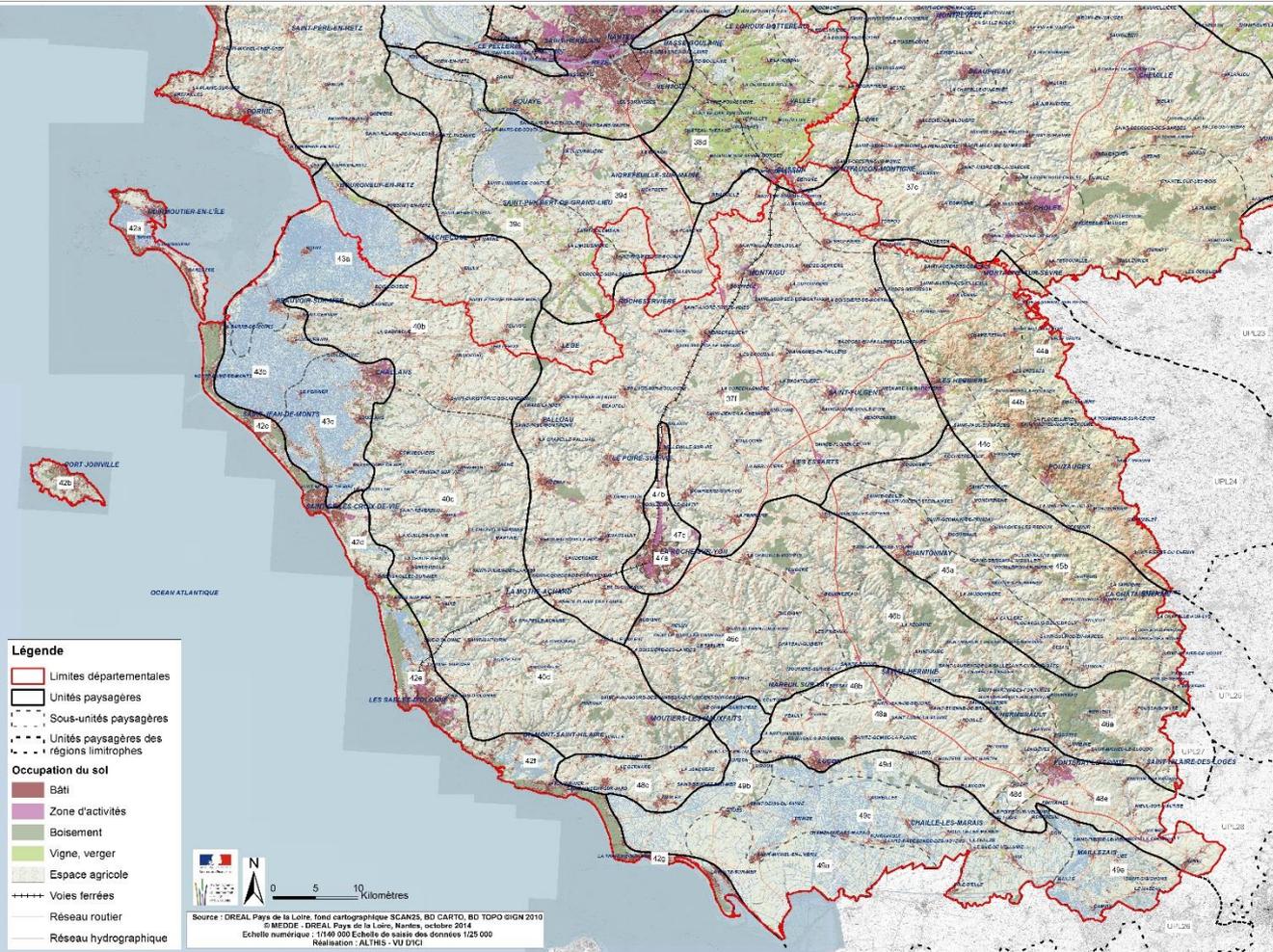


Adaptation des limites en val de Loire et dans les Mauges

Rassemblement des sous unités des coteaux du Layon

# Les principales évolutions en 85

Carte des unités paysagères du département de la Vendée

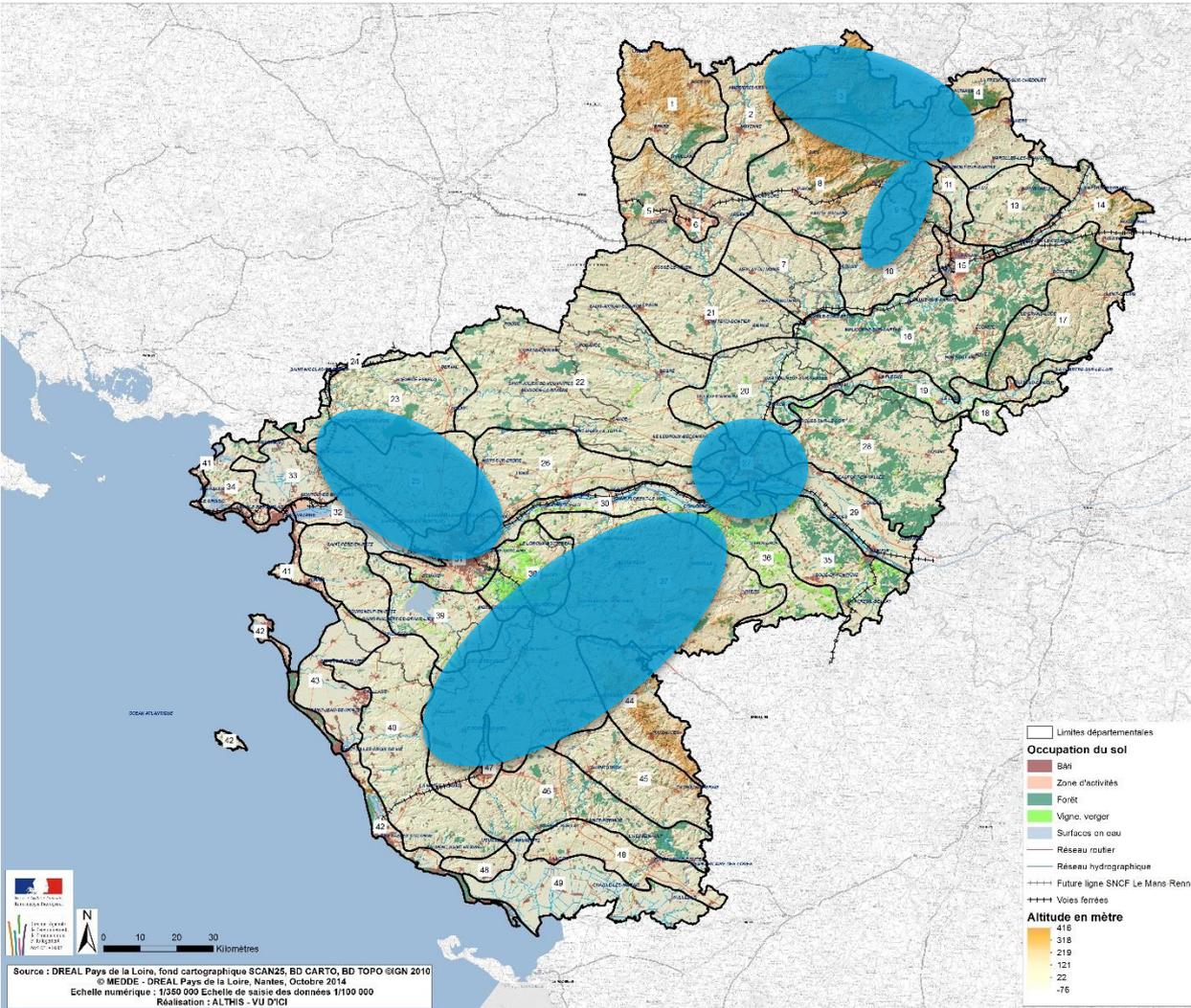


Rassemblements de sous-unités dans le bocage vendéen et maugeois, les marches du bas Poitou, les marais, le littoral



# Déclinaison de l'unité paysagère test sur 4 autres unités

Carte des unités paysagères des Pays de la Loire



Un travail sur l'unité test du bocage du sillon de Bretagne qui a permis de stabiliser la forme de rendu des unités paysagères

Une déclinaison de cette mise en forme sur une unité par département pour en évaluer le contenu sur des exemples très contrastés:

1. Une unité test représentative en surface et découpage de la majeure partie des unités: le bocage du sillon de Bretagne
2. Une unité limitrophe et transdépartementale: les corniches des avaloirs et des Alpes Mancelles
3. Une petite unité : La champagne de Conlie
4. Une très grande unité: Les bocages vendéens et maugeois
5. Une unité urbaine: l'agglomération angevine

## Carte de l'unité paysagère Les corniches des Alpes Mancelles et des Avaloirs (3)

### 1 La crête de Monnaie

- Coteau boisé et ponctué de bourgs étagés terminant la longue crête de la forêt d'Andaines en Normandie
- Transition entre les paysages mayennais et bas normand
- Reliefs de petites collines granitiques au Nord et ambiances intimistes de la vallée de la Mayenne encaissée au Sud
- Crête boisée de la forêt de Monnaie marquante au cœur de la sous unité (ambiance de parc boisé liée à la diversité des essences)

### 2 La Corniche de Pail et des Avaloirs

- Paysage de grandes crêtes boisées (parfois ouvertes par des landes, effets de belvédères) ouvrant de larges panoramas sur le paysage
- Présence de parcs éoliens sur les horizons Sud
- Structuration étagée du paysage: vallées bocagères denses, plateaux de grandes cultures, crêtes boisées
- Bourgs étagés à la charnière entre les plateaux et les vallées (jeux de visibilité)
- Axe de développement urbain lié à la RN12 et au pôle de Villaine-la-Juhel

### 3 Les Alpes Mancelles

- Reliefs marqués et vallées profondément incisées (notamment la Sarthe) donnent à cette sous unité des ambiances de petites montagnes.
- Zones hautes de plateaux cultivées ouvertes et versants bocagers dense aux vues plus courtes
- Vues cadrées par les coteaux appuyés de boisements et landes alternant avec les larges panoramas des crêtes.
- Valorisation touristique importante du patrimoine architectural et naturel
- Charnière urbaine de Fesnay-sur-Sarthe qui marque un passage net entre le faciès armoricain marqué de la vallée de la Sarthe et celui plus ample du bassin parisien.

### Légende

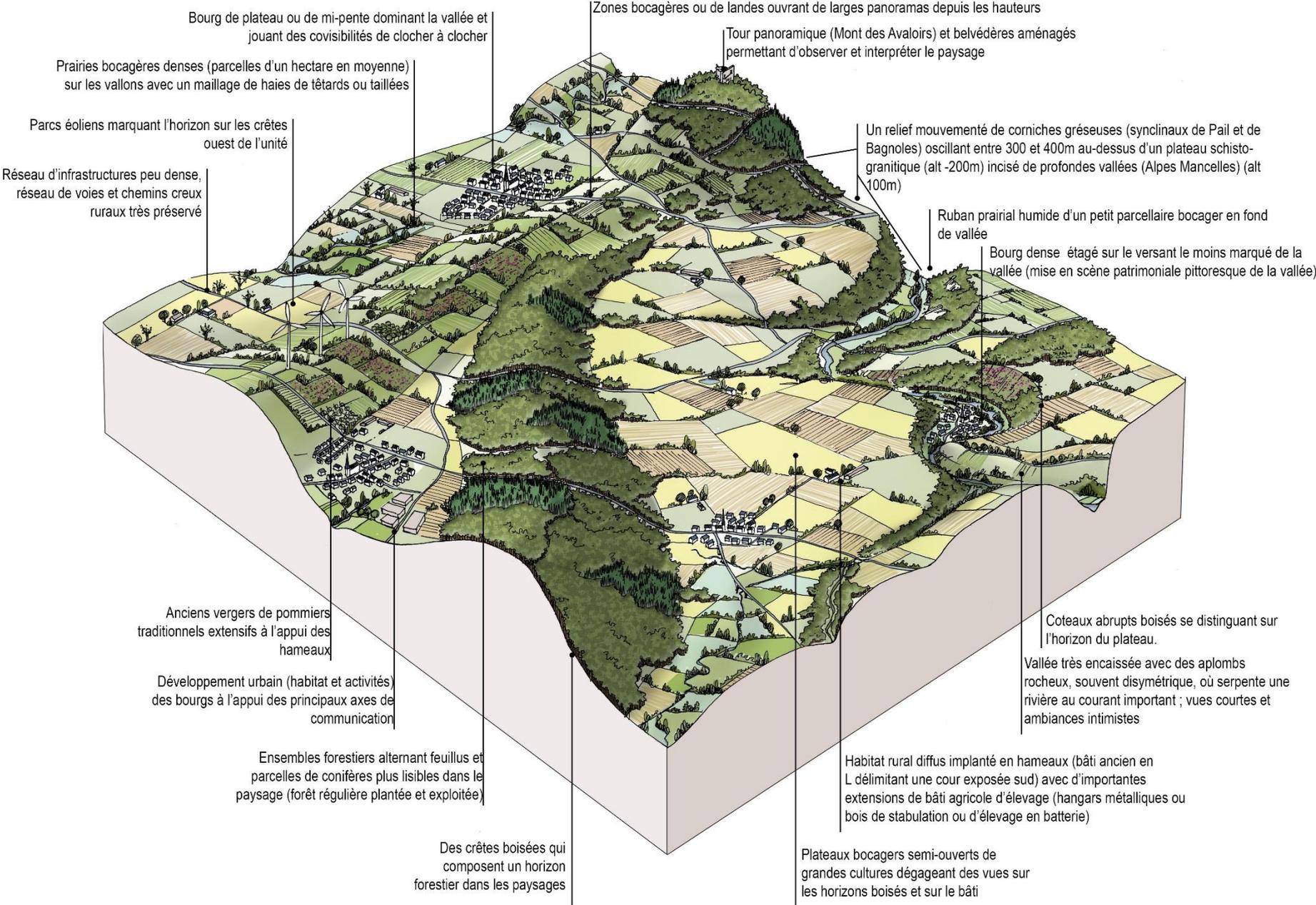
#### Occupation du sol

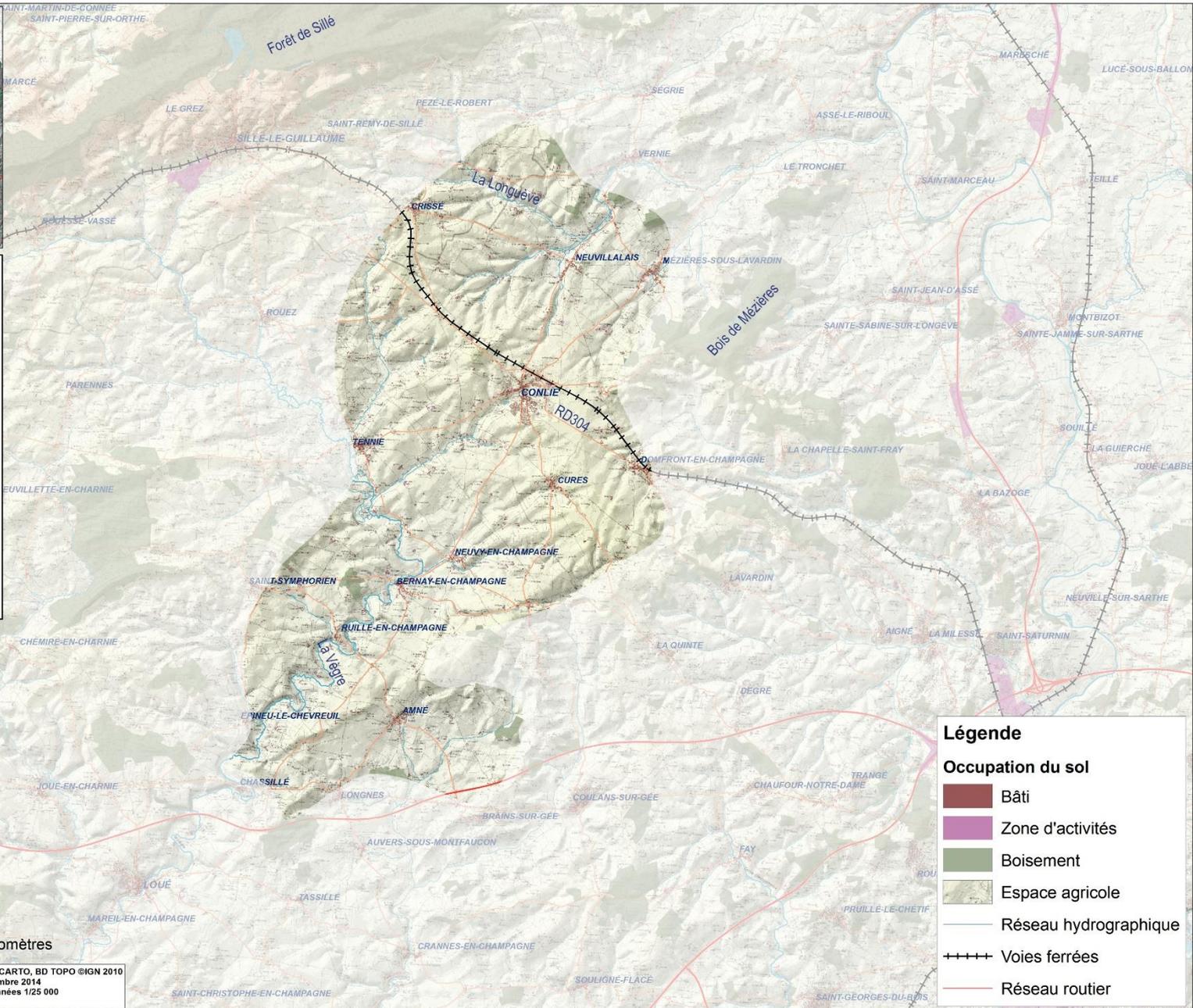
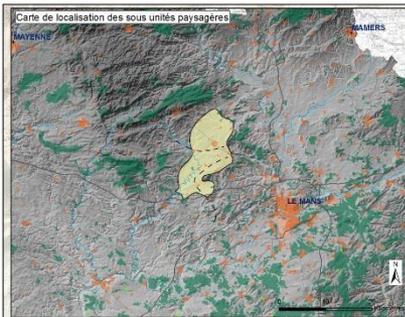
- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- Voies ferrées
- Réseau routier

### Les corniches des Alpes Mancelles et des Avaloirs

Véritable point haut de la région, cette unité paysagère se caractérise par des promontoires boisés et des vallées encaissées qui offrent toute proportion gardée des ambiances montagnardes. Les points hauts et belvédères ouvrent de larges panoramas sur un plateau bocager où la trame de haies encore dense est entretenue de manière spécifique: arbres têtards, haies taillées ou libres. Dans les vallées, les coteaux abrupts couverts de boisements, de landes ou parfois d'aplombs rocheux cadrent les vues sur une enfilade de petites prairies inondables. L'architecture mêlant les influences bretonne et normande ajoute au pittoresque des bourgs qui s'implantent sur les coteaux ou à la charnière des plateaux.

# Bloc-diagramme de l'unité paysagère des Corniches des Alpes Mancelles et des Avaloirs (3)





### La Champagne de Conlie

D'emprise réduite cette unité paysagère exprime les caractères identitaires des paysages de Champagne avec un patchwork de grandes cultures (céréales, oléo-protéagineux) ouvert sur une plaine calcaire quasi horizontale. les horizons sont fermés par les reliefs boisés des unités voisines (forêts de Sillé et de Mézières). La structure des bourgs est étoilée (croisée des chemins) et l'architecture en pierres calcaires marque l'appartenance au bassin parisien. Les cours d'eau aux méandres prononcés créent des ondulations douces dans le paysage et se distinguent par les prairies bocagères et les petites peupleraies qui accompagnent leur ripisylve. La pression urbaine pavillonnaire est lisible sur Conlie et à l'Est de l'unité, à l'appui de la RD 304 vers l'agglomération mancelle.

**Légende**

**Occupation du sol**

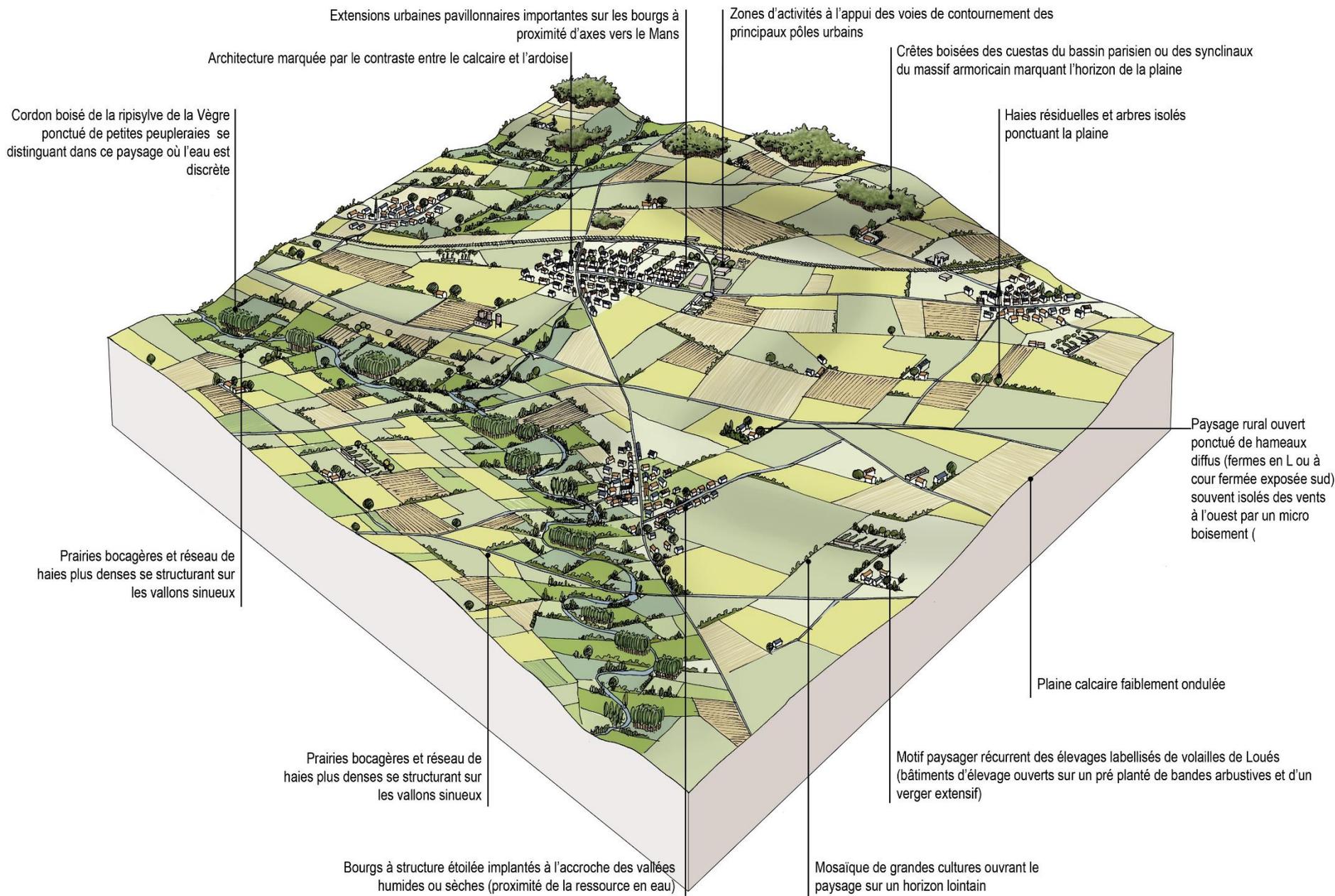
- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- Voies ferrées
- Réseau routier

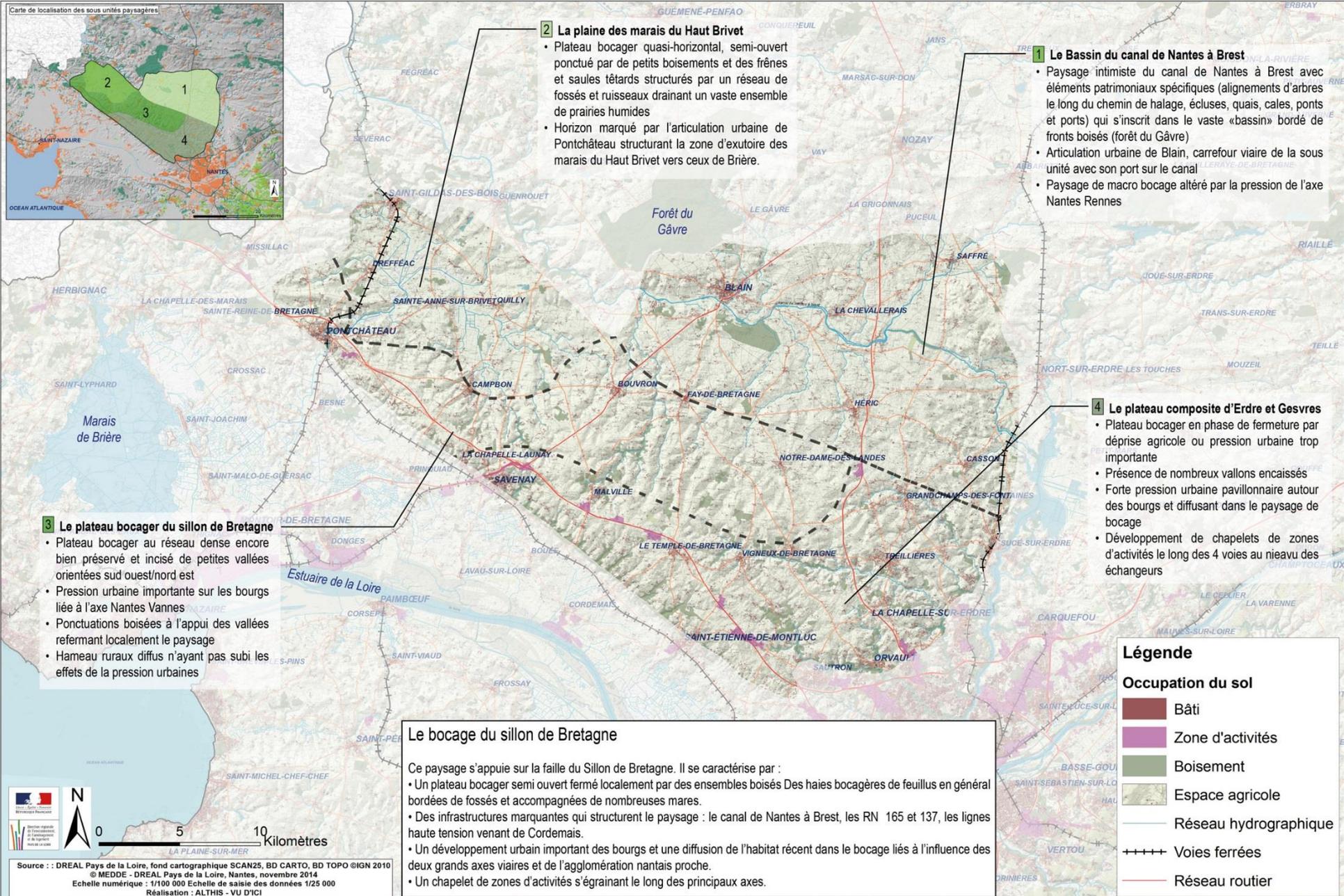
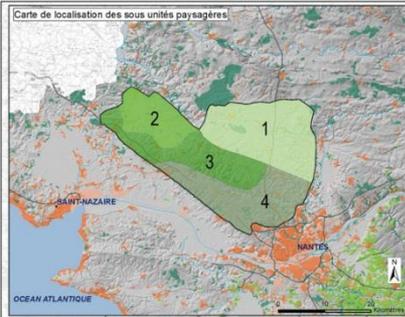
0 2,5 5 Kilomètres

Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, BD CARTO, BD TOPO ©IGN 2010  
 © MEDDE - DREAL Pays de la Loire, Nantes, novembre 2014  
 Echelle numérique : 1/50 000 Echelle de saisie des données 1/25 000  
 Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI



# Bloc-diagramme de l'unité paysagère de La Champagne de Conlie (9)





**2 La plaine des marais du Haut Brivet**

- Plateau bocager quasi-horizontale, semi-ouvert ponctué par de petits boisements et des frênes et saules têtards structurés par un réseau de fossés et ruisseaux drainant un vaste ensemble de prairies humides
- Horizon marqué par l'articulation urbaine de Pontchâteau structurant la zone d'exutoire des marais du Haut Brivet vers ceux de Brière.

**1 Le Bassin du canal de Nantes à Brest**

- Paysage intimiste du canal de Nantes à Brest avec éléments patrimoniaux spécifiques (alignements d'arbres le long du chemin de halage, écluses, quais, cales, ponts et ports) qui s'inscrit dans le vaste «bassin» bordé de fronts boisés (forêt du Gâvre)
- Articulation urbaine de Blain, carrefour viarie de la sous unité avec son port sur le canal
- Paysage de macro bocage altéré par la pression de l'axe Nantes Rennes

**3 Le plateau bocager du sillon de Bretagne**

- Plateau bocager au réseau dense encore bien préservé et incisé de petites vallées orientées sud ouest/nord est
- Pression urbaine importante sur les bourgs liée à l'axe Nantes Vannes
- Ponctuations boisées à l'appui des vallées refermant localement le paysage
- Hameau ruraux diffus n'ayant pas subi les effets de la pression urbaines

**4 Le plateau composite d'Erdre et Gesvres**

- Plateau bocager en phase de fermeture par déprise agricole ou pression urbaine trop importante
- Présence de nombreux vallons encaissés
- Forte pression urbaine pavillonnaire autour des bourgs et diffusant dans le paysage de bocage
- Développement de chapelets de zones d'activités le long des 4 voies au niveau des échangeurs

**Le bocage du sillon de Bretagne**

Ce paysage s'appuie sur la faille du Sillon de Bretagne. Il se caractérise par :

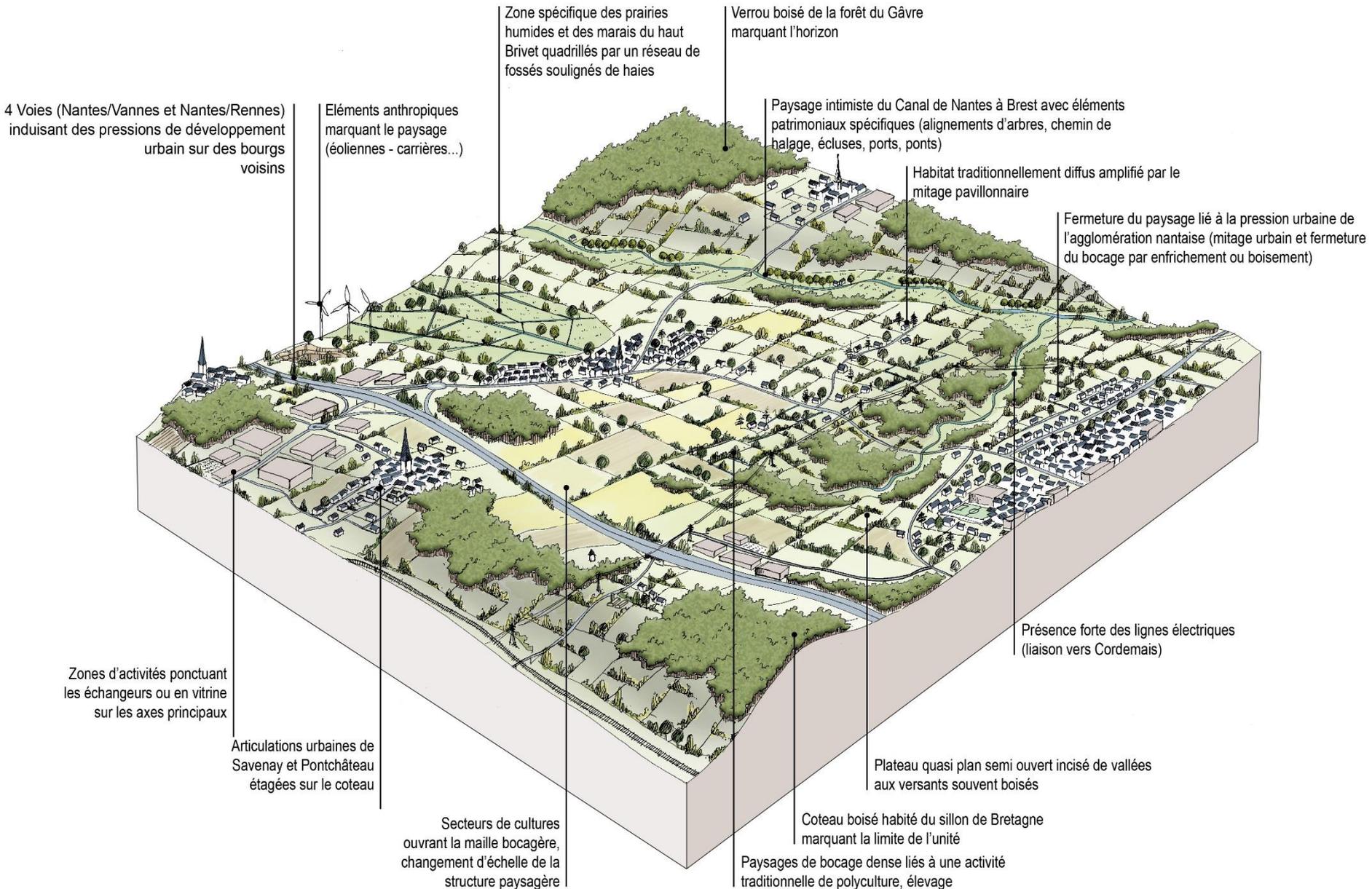
- Un plateau bocager semi ouvert fermé localement par des ensembles boisés Des haies bocagères de feuillus en général bordées de fossés et accompagnées de nombreuses mares.
- Des infrastructures marquant qui structurent le paysage : le canal de Nantes à Brest, les RN 165 et 137, les lignes haute tension venant de Cordemais.
- Un développement urbain important des bourgs et une diffusion de l'habitat récent dans le bocage liés à l'influence des deux grands axes viaries et de l'agglomération nantaise proche.
- Un chapelet de zones d'activités s'égrainant le long des principaux axes.

**Légende**

Occupation du sol	
	Bâti
	Zone d'activités
	Boisement
	Espace agricole
	Réseau hydrographique
	Voies ferrées
	Réseau routier

Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, BD CARTO, BD TOPO ©IGN 2010  
 © MEDDE - DREAL Pays de la Loire, Nantes, novembre 2014  
 Echelle numérique : 1/100 000 Echelle de saisie des données 1/25 000  
 Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

# Bloc-diagramme de l'unité paysagère du bocage du Sillon de Bretagne (25)



Carte de l'unité paysagère L'agglomération angevine (27)

L'Agglomération angevine

L'agglomération angevine trouve son identité dans son rapport à l'eau et au schiste. Elle se définit comme une agglomération entre deux confluences, Sarthe, Mayenne et Loir au nord des portes de la ville, La Maine et la Loire au sud. Le paysage angevin est par ailleurs à la croisée de la Maine et du sillon ardoisier qui marque la silhouette urbaine par le Château et les flèches de la cathédrale.

L'agglomération angevine est aussi à l'articulation de nombreuses unités paysagères très contrastées dont les paysages péri-urbains rappellent quelques ambiances: le Baugeois, le Saumurois, le val d'Anjou, les coteaux du Layon et de l'Aubance, les marches entre Anjou et Bretagne, les contreforts ligériens vers l'Erdre et le Segréen, ce qui conforte son statut d'agglomération de confluences.

Ville construite autour de l'eau et contrainte par l'eau, l'agglomération s'étire aujourd'hui sur les plateaux est et ouest à l'appui des grands axes et même aujourd'hui au sud sur les bords de Loire, où s'ajoute la contrainte des secteurs viticoles protégés.

Les paysages de zones d'activités et de commerces ceinturent les quartiers de l'agglomération et marquent fortement les entrées de ville à l'appui des contournements routiers et autoroutiers qui se sont considérablement développés depuis 10 ans, modifiant la perception et l'accessibilité des paysages de l'agglomération angevine.

Légende

Occupation du sol

- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Vigne, verger
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- Voies ferrées
- Réseau routier

3 La couronne périurbaine angevine

- Paysages ruraux sous pression urbaine
- fortes extensions pavillonnaires des anciens centres bourgs
- développement important des zones d'activités à l'appui des bourgs (qu'elles masquent)
- Paysage d'alternance à l'Est entre boisements, grands vergers et réseau bocager très déstructuré par les infrastructures et la diffusion urbaine
- Enclave bocagère à l'Ouest délimitée par une ceinture alternant bourgs et boisements

2 Les paysages urbains angevins

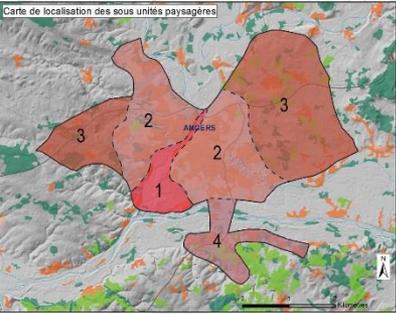
- Paysages urbains enchâssés dans une importante ceinture de zones d'activités
- Polygone historique, ceinturé de boulevards plantés, traversé par la Maine et constitué de la vieille ville haute à l'appui du promontoire schisteux du Château et de la cathédrale, de la ville XIXème et des anciens faubourgs de la Doutré en contrebas, rive droite
- Juxtaposition de quartiers d'habitats, de commerces et équipements ponctués de parcs et places et de grands ensembles plus monumentaux
- Sillon ardoisier anciennement exploité reconverti en zones de loisirs et de valorisation culturelle marquant un axe vert dans la ville à la perpendiculaire de la Maine

1 Le val de Maine et le triangle horticole

- Axe visuel de la cluse de la Maine, ponctué de ponts, mettant en valeur la silhouette urbaine historique en promontoire et contemporaine d'Angers
- Paysage de pépinières et de serres du triangle horticole délimité par :
  - la côte de Frémur (patrimoine de parcs et manoirs)
  - le bourg étagé et coteau urbanisé de Bouchemaine marquant l'horizon de la confluence entre Maine et Loire
  - la levée de Sainte-Gemmes-sur-Loire et son développement urbain continu
- Présence de la zone de loisirs du lac de Maine (réhabilitation d'une ancienne sablière) prolongée par le parc Balzac et les prairies inondables de la Baumette.

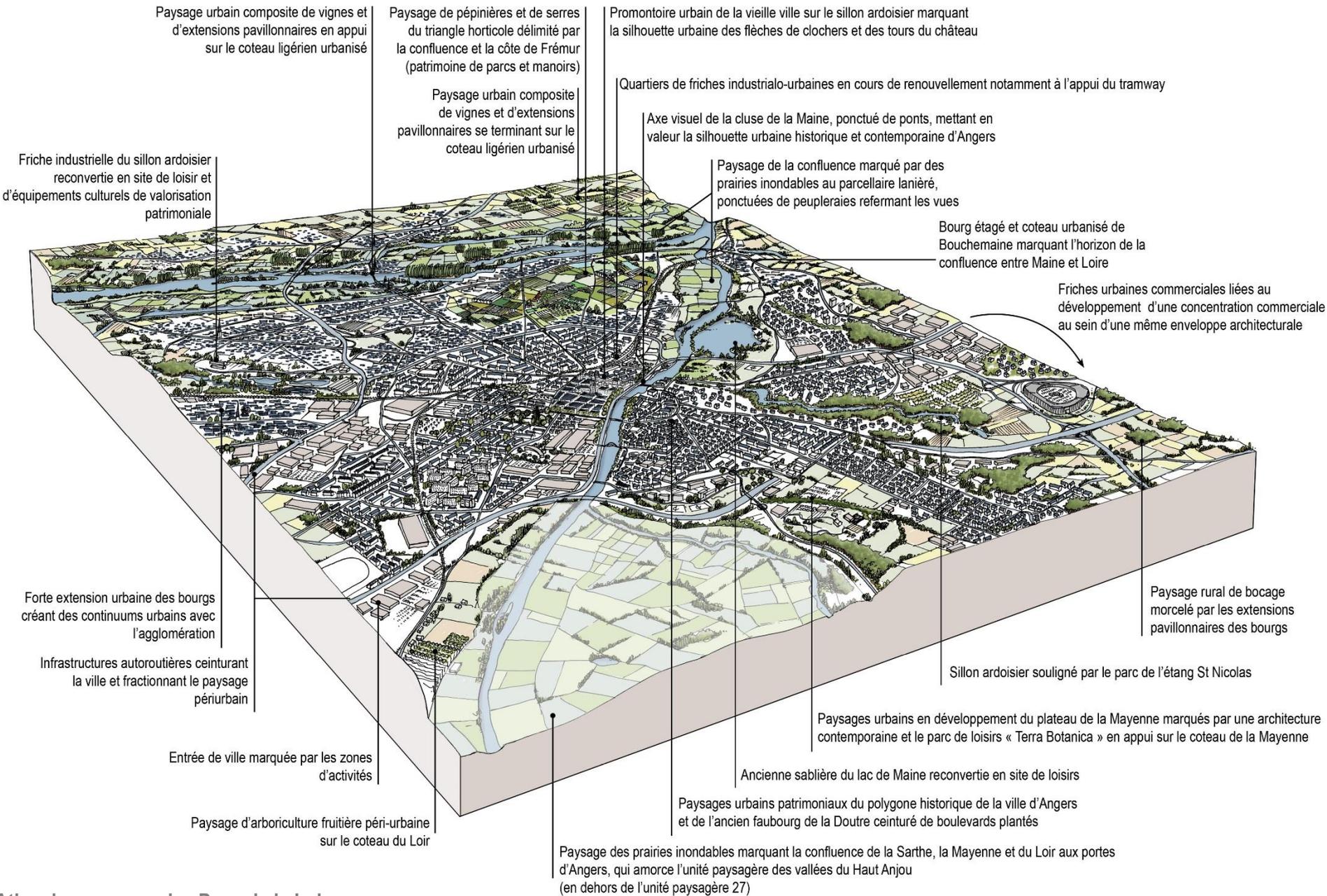
4 La façade urbaine ligérienne

- Continuum urbain s'appuyant sur les coteaux ligériens développé à partir du réseau d'infrastructures traversant la Loire
- Infrastructures routières marquantes dans le paysage (notamment au niveau des échangeurs) et urbanisation pavillonnaire qui ceinture un triangle viticole sur la vallée de l'Aubance
- Singularité de l'urbanisation insulaire ligérienne des Ponts-de-Cé qui montre une traversée urbaine de la Loire et ouvre des vues sur le franchissement autoroutier
- Coteau viticole de l'Aubance sous pression urbaine en limite Sud

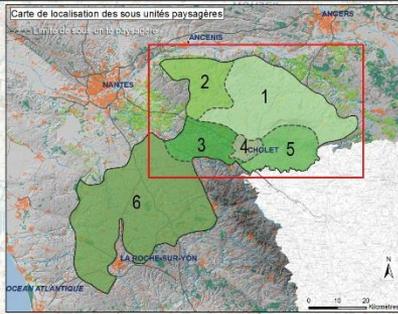


Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, BD CARTO, BD TOPO ©IGN 2010  
 © MEDDE - DREAL Pays de la Loire, Nantes, décembre 2014  
 Echelle numérique : 1/50 000 Echelle de saisie des données 1/25 000  
 Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

# Bloc-diagramme de l'unité paysagère de l'agglomération angevine (27)



Carte de l'unité paysagère Les bocages vendéens et maugeois (37) : Partie Nord



**2 Les plateaux bocagers boisés de l'Evre**

- Un réseau hydrographique très sinueux organisé autour de la vallée de l'Evre animant fortement le relief (site emblématique du cirque de Courrossé)
- Présence de nombreux villages potiers dont certains encore en activité (Fuillet, Tillières) avec un paysage de mares et d'étangs
- Bocage plus refermé par un de nombreux boisements (diversité des ambiances paysagères et richesse des milieux naturels)
- Développement important des pôles urbains de Beauvrou et de Saint-Pierre / Montrevault en limite est de la sous unité

**1 Le bocage maugeois**

- Plateau bocager semi ouvert dominé par la colline des Gardes
- Vallées encaissées au bocage plus dense
- Succession de vallées Sud Ouest / Nord Est (Hyrôme et Lys) drainant le plateau vers la Vallée du Layon qui orientent le paysage à l'ouest et la sous-unité
- Paysage ponctué de plusieurs parcs éoliens et marqué par la traversée de l'A87
- Développement important du pôle urbain de Chemillé (zones pavillonnaires et zones d'activités à l'appui de l'échangeur autoroutier) au cœur de la sous unité

**Légende**

**Occupation du sol**

- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- Voies ferrées
- Réseau routier

**3 Le bocage entre la Sèvre Nantaise et la Moine**

- Seuil géographique entre le bocage maugeois et le bocage vendéen marqué par les deux vallées parallèles (direction armoricaine) encaissées et caractérisées par des éléments de chaos granitique («chirons»)
- Présence de forteresses défensive (Clisson-Tiffauges) sur ce seuil entre Poitou, Bretagne et Anjou
- Bourgs s'articulant sur les vallées de la Moine et de la Sèvre nantaise et leurs affluents avec un fort développement urbain et d'activités de ceux proche de l'axe Nantes Cholet
- Influence architecturale italianisante clissonnaise remontant la vallée de la Sèvre Nantaise.
- Plateau bocager à maille lâche peu habité, ondulé, ouvrant de larges panorama ponctués par les clochers un et parc éolien.

**5 Le bocage dense de la forêt de Vezins**

- Secteur bocager relativement dense refermé au nord par la forêt de Nuailié et Vezins
- Relief marqué par la direction armoricaine avec des vallées parallèles
- Amont du val de Moine ennoyé par les retenues d'eau du Verdon et de Ribou (présence singulière sur la vallée du jardin Oriental de Maulévrier)
- Bocage dense s'appuyant sur les pentes de la colline des gardes qui marque l'horizon
- Présence caractéristique de villages potiers

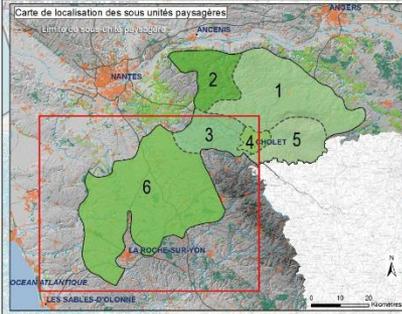
**4 L'agglomération choletaise**

- Articulation urbaine majeure de l'unité se développant sur la vallée de la Moine
- Paysage urbain récent (reconstruction complète après les guerres de Vendée) marqué par un important patrimoine industriel
- Ville ceinturée par de vastes zones d'activités et commerciales repoussant la pression urbaine pavillonnaire sur les bourgs de première couronne.
- Pression urbaine forte à l'appui des axes routiers (A87 et N249)
- Secteur de la Séguinière marqué par les activités de Briqueterie



Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, BD CARTO, BD TOPO ©IGN 2010  
 © MEDDE - DREAL Pays de la Loire, Nantes, novembre 2014  
 Echelle numérique : 1/100 000 Echelle de saisie des données 1/25 000  
 Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

Carte de l'unité paysagère Les bocages vendéens et maugeois (37) : Partie Sud



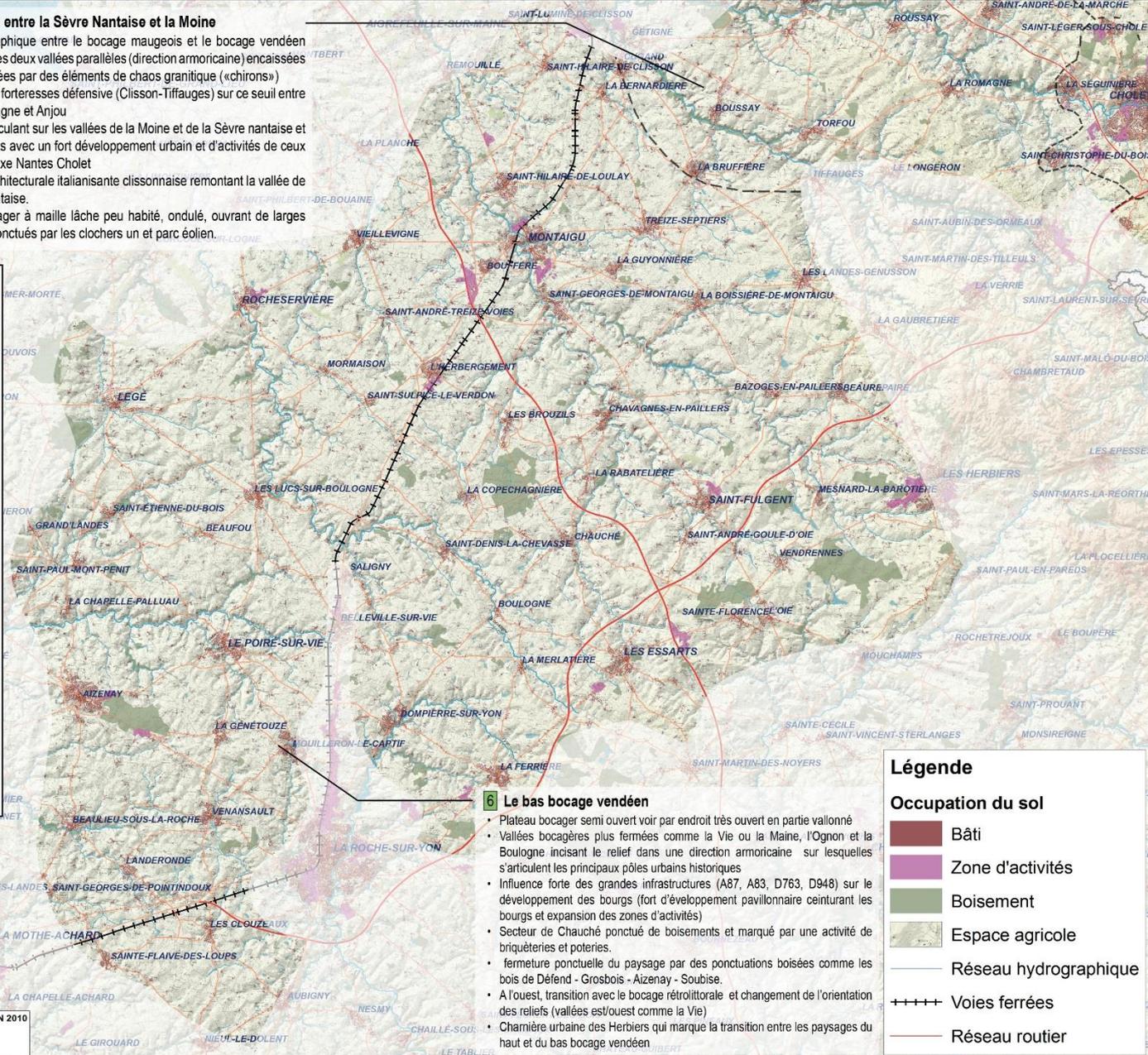
**3 Le bocage entre la Sèvre Nantaise et la Moine**

- Seuil géographique entre le bocage maugeois et le bocage vendéen marqué par les deux vallées parallèles (direction armoricaine) encaissées et caractérisées par des éléments de chaos granitique («chirons»)
- Présence de forteresses défensive (Clisson-Tiffauges) sur ce seuil entre Poitou, Bretagne et Anjou
- Bourgs s'articulant sur les vallées de la Moine et de la Sèvre nantaise et leurs affluents avec un fort développement urbain et d'activités de ceux proche de l'axe Nantes Cholet
- Influence architecturale italianisante dissonnante remontant la vallée de la Sèvre Nantaise.
- Plateau bocager à maille lâche peu habité, ondulé, ouvrant de larges panorama ponctués par les clochers un et parc éolien.

**Les bocages vendéens et maugeois**

C'est l'une des plus vastes unités paysagères de la région, non seulement en raison de la continuité des ambiances sur ce territoire mais aussi en raison d'une véritable identité culturelle historique qui s'étend jusqu'au nord des deux-Sèvres. Cette unité se caractérise par :

- Un relief de modelé en creux caractéristique de la partie méridionale du massif armoricain
- Un paysage de bocage semi-ouvert alternant entre des zones plus ouvertes de grandes cultures sur les plateaux et des secteurs de vallées avec des trames de haies plus denses
- Une lecture paysagère facilitée par l'unité architecturale et la présence de points de repères sur le plateau : clochers, silhouette étagée des bourgs, bâti rural (granges à nef...) en hameaux diffus
- Un paysage d'alternances liées au relief modelé en creux, vallées encaissées et sinueuses présentant des aplombs rocheuses ou des séquences de chaos granitique
- Un paysage de plateau souple : registre d'ondulations et de courbes parfois soulignées par de belles lignes bocagères
- Des lambeaux viticoles dans le bocage sur la frange nord de l'unité
- Des bourgs développés par une importante couronne pavillonnaire et un déplacement des activités en frange notamment à proximité des nombreux grands axes routiers
- Un paysage ouvert de grandes cultures sur le plateau parfois ponctué de boisements ou d'une maille bocagère résiduelle
- Hameaux traditionnels présentant d'importants développements de bâti d'élevage ou d'exploitation récent témoignant dans le paysage du fort dynamisme agricole



**6 Le bas bocage vendéen**

- Plateau bocager semi ouvert voir par endroit très ouvert en partie vallonné
- Vallées bocagères plus fermées comme la Vie ou la Maine, l'Ognon et la Boulogne incisant le relief dans une direction armoricaine sur lesquelles s'articulent les principaux pôles urbains historiques
- Influence forte des grandes infrastructures (A87, A83, D763, D948) sur le développement des bourgs (fort d'éveloppement pavillonnaire ceinturant les bourgs et expansion des zones d'activités)
- Secteur de Chauché ponctué de boisements et marqué par une activité de briqueteries et poteries.
- fermeture ponctuelle du paysage par des ponctuations boisées comme les bois de Défend - Grosbois - Aizenay - Soubise.
- A l'ouest, transition avec le bocage rétro littoral et changement de l'orientation des reliefs (vallées est/ouest comme la Vie)
- Charnière urbaine des Herbiers qui marque la transition entre les paysages du haut et du bas bocage vendéen

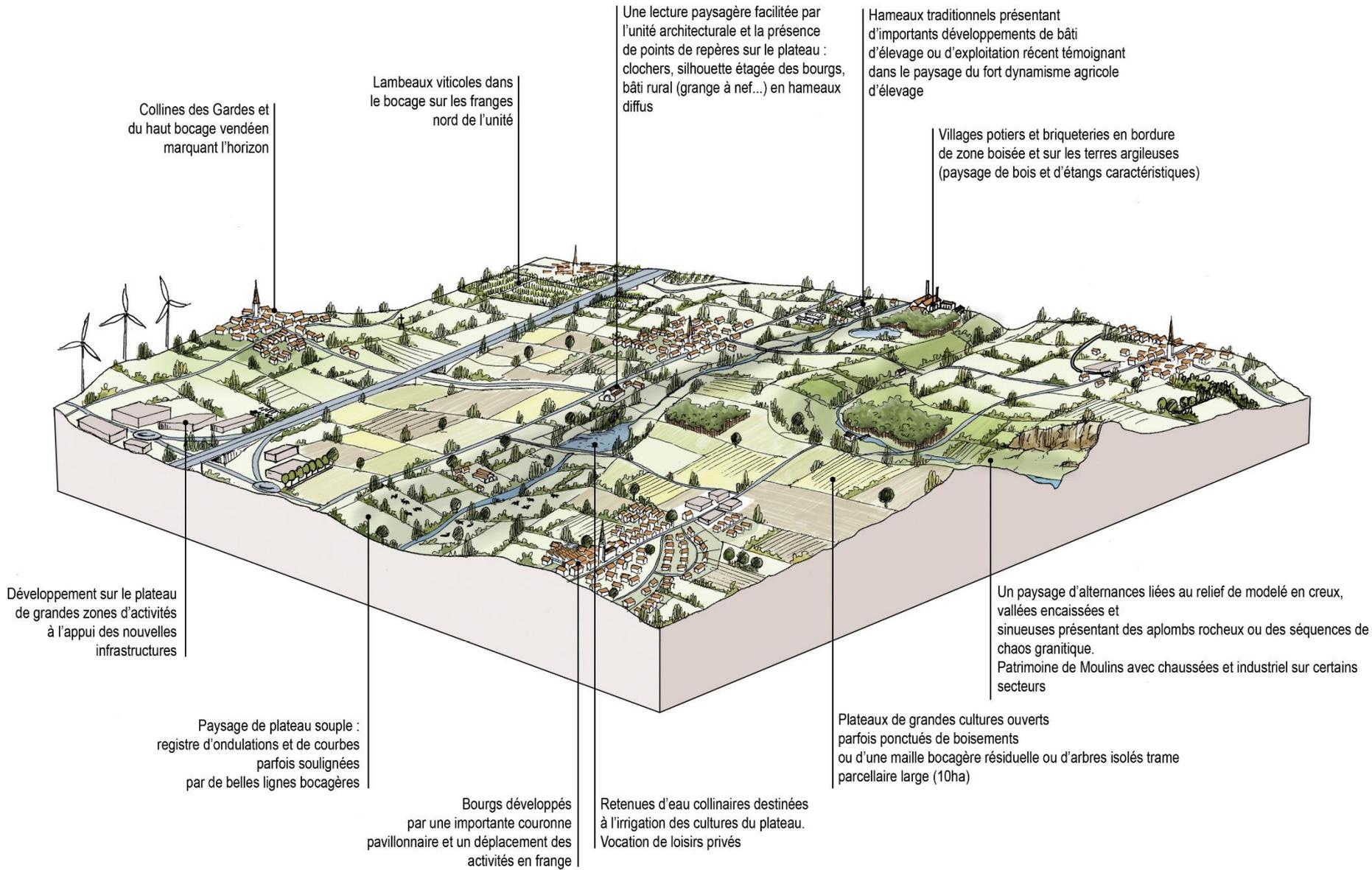
**Légende**

**Occupation du sol**

- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- Voies ferrées
- Réseau routier

Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, BD CARTO, BD TOPO ©IGN 2010  
 © MEDDE - DREAL Pays de la Loire, Nantes, novembre 2014  
 Echelle numérique : 1/100 000 Echelle de saisie des données 1/25 000  
 Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

# Bloc-diagramme de l'unité paysagère des Bocages Vendéens et Maugeois (37)



# Une page d'accueil synthétique

## (Bocage du sillon de Bretagne)

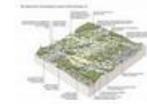
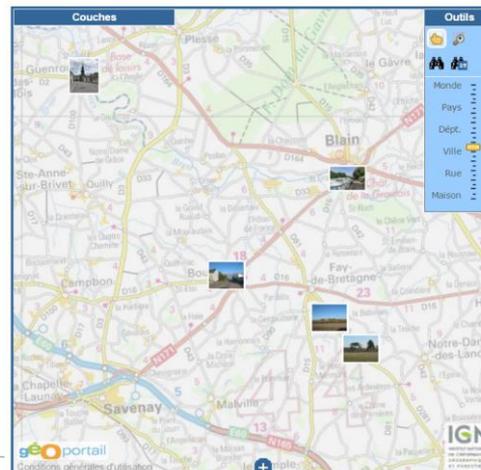
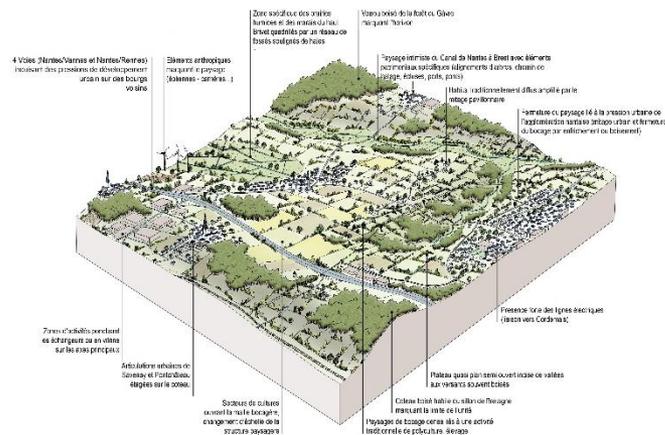
Le bocage du Sillon de Bretagne  
29/12/2014

+ PARTAGER

Cette page contient:

- La présentation du bloc diagramme
- Un texte de synthèse en deux paragraphes l'un sur les caractères de l'unité, l'autre sur les principales dynamiques et enjeux
- Un lien vers la carte de l'unité paysagère
- Un lien de téléchargement du pdf complet de l'unité
- Des liens de contextualisation de l'unité (représentations sociales du département, représentations culturelles, famille de paysage)
- Une série d'au minimum 5 vues géolocalisées qui pourront nourrir un observatoire de paysages

Bloc-diagramme de l'unité paysagère du bocage du Sillon de Bretagne (25)



Véritable territoire de passage, cette unité paysagère se caractérise par une succession d'infrastructures qui marquent fortement ce plateau aux ambiances profondément rurales. Le réseau bocager, encore dense dans bien des secteurs de l'unité, se distend à l'approche des grands axes Nantes-Rennes (à l'est de l'unité) et Nantes-Vannes qui s'appuie sur le revers du sillon de Bretagne. Au nord, la présence du canal de Nantes à Brest concentre les eaux d'un vaste bassin hydrographique qui dessine de nombreuses petites vallées encaissées dans le plateau. C'est un plateau bocager, légèrement incliné vers le nord est où l'eau a sculpté de petits vallons fermés. La proximité des axes de circulation et de l'agglomération nantaise au sud rend plus complexe la lecture du paysage. Le bocage se boise, s'enrichit et les pavillons s'égrainent le long des routes à la sortie des bourgs. La trame rurale se cache derrière un paysage souvent routier ponctué de zones d'activités parfois monumentales ou de repères forts comme les pylônes électriques qui convergent vers la centrale de Cordemais ou les éoliennes qui battent le vent sur la crête. Cette unité est concernée par le projet aéroportuaire de Notre Dame des Landes et des infrastructures qui y sont liées (liaison ferroviaire et barreau routier entre les deux voies évoquées précédemment). Si le projet aboutit, cela induira nécessairement des mutations importantes de ce paysage tant sur la trame agrolandscape que sur la structure des bourgs.

[Carte de l'Unité Paysagère](#)

[Télécharger le document illustré complet de l'unité paysagère : "Le bocage du Sillon de Bretagne"](#)

### ► Pour en savoir plus

Les représentations sociales des paysages du département de Loire Atlantique

[Les représentations culturelles des paysages](#)

[La famille de paysage](#)

[Vues caractéristiques géolocalisées du bocage du Sillon de Bretagne](#)



Alternance de boisement et trame bocagère ponctuée de confères (Notre Dame des Landes)

Informations : [Extension : jpg] [Format : 800 X 375] [Taille : 52.4 ko]

1 / 5



Cette page contient:

- Un texte de présentation des principales limites
- L'illustration par des photographies de certaines de ces limites
- Un texte sur les continuités paysagères vers les départements voisins (s'il y en a)
- Un texte sur la correspondance avec les atlas précédents (s'il y en a)
- Des liens vers les atlas précédents et les atlas voisins

### Les limites et continuités paysagères

30 décembre 2014

+ PARTAGER

Les grandes crêtes et les collines boisées marquent clairement les horizons du paysage au cœur de l'unité et la crête de Villaines-la-Juhel offre un promontoire qui termine nettement l'unité au sud. Les limites de l'unité sont en revanche moins nette à l'est et à l'ouest où les transitions sont progressives vers les ambiances du bocage de la Haute Mayenne ou des plaines d'Alençon et du Saosnois. La structure du bocage change (la maille s'élargit et pour quasiment disparaître à l'est). La ville de Fresnay-sur-Sarthe constitue une véritable charnière urbaine entre les paysages très contrastés des gorges de la Sarthe en amont sur le Massif Armoricain et de la large vallée de la Sarthe en aval dans le Bassin Parisien. Cette articulation se lit directement dans l'implantation et les ambiances contrastées de la ville. Au nord cette unité paysagère se prolonge jusqu'à la forêt des Ecouves en Basse Normandie.



Une transition paysagère par ouverture du bocage sur les plaines de grandes cultures à l'est (Assé-le-Boisne)



Crêtes marquant une limite nette avec le bassin visual de la vallée de la Mayenne (Montreuil-Poulay)



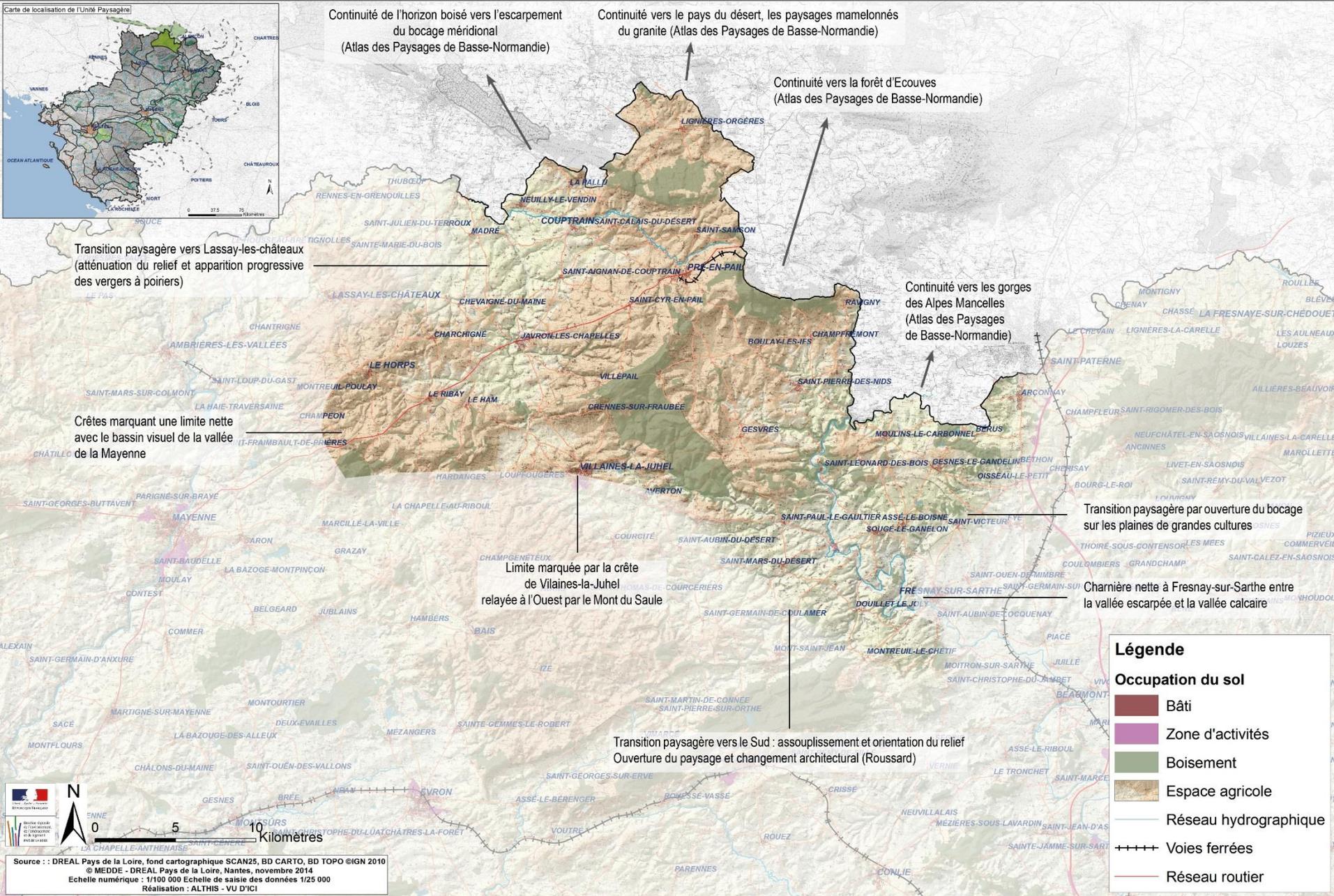
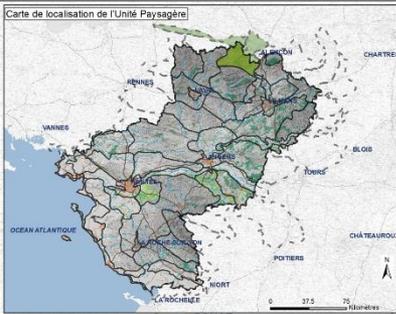
de l'horizon boisé vers l'escarpement du bocage méridional bas normand (Madré)

#### Les continuités paysagères vers les départements voisins :

Les ambiances paysagères de l'unité se prolongent au nord vers la Basse Normandie. Sur cette région la méthode de définition des unités paysagères a privilégié une entrée essentiellement géographique qui amène un « découpage » plus important de l'espace (qui renvoie plus à l'échelle des sous unités paysagères telles qu'elles sont définies en Pays-de-la-Loire). Les continuités suivantes sont ainsi observées :

- La crête de la forêt de Monnaie termine l'escarpement du bocage méridional (Unité 7.1.2 de l'inventaire des paysages de Basse Normandie). Ce coteau marque dans le paysage la direction armoricaine suivie par le synclinal de Bagnole et dessine comme un trait boisé dans le paysage l'horizon sud de la Manche et de l'Orne
- Les ambiances de crêtes gréseuses boisées alternant avec des collines granitiques au nord de la haute vallée de la Mayenne se continuent jusqu'à la crête boisée de la forêt d'Ecouves et dans le Pays du Désert (Unités 6.1.1 et 4.3.6 de l'inventaire des paysages de Basse Normandie)
- Plus au sud on retrouve la continuité de la sous-unité des Alpes Mancelles avec les gorges des Alpes Mancelles (Unité 7.3.4 de l'inventaire des paysages de Basse Normandie)

### Carte des limites et des continuités de l'unité paysagère Les corniches des Alpes Mancelles et des Avoirs (3)



Continuité de l'horizon boisé vers l'escarpement du bocage méridional (Atlas des Paysages de Basse-Normandie)

Continuité vers le pays du désert, les paysages mamelonnés du granite (Atlas des Paysages de Basse-Normandie)

Continuité vers la forêt d'Ecouves (Atlas des Paysages de Basse-Normandie)

Transition paysagère vers Lassay-les-châteaux (atténuation du relief et apparition progressive des vergers à poiriers)

Continuité vers les gorges des Alpes Mancelles (Atlas des Paysages de Basse-Normandie)

Crêtes marquant une limite nette avec le bassin visuel de la vallée de la Mayenne

Transition paysagère par ouverture du bocage sur les plaines de grandes cultures

Limite marquée par la crête de Vilaines-la-Juhel relayée à l'Ouest par le Mont du Saule

Charnière nette à Fresnay-sur-Sarthe entre la vallée escarpée et la vallée calcaire

Transition paysagère vers le Sud : assouplissement et orientation du relief  
Ouverture du paysage et changement architectural (Roussard)

**Légende**

**Occupation du sol**

- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- Voies ferrées
- Réseau routier

**Source :** DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, BD CARTO, BD TOPO ©IGN 2010  
© MEDDE - DREAL Pays de la Loire, Nantes, novembre 2014  
**Echelle numérique :** 1/100 000 Echelle de saisie des données 1/25 000  
**Réalisation :** ALTHIS - VU D'ICI

# Les caractères de l'unité

## La Champagne de Conlie

Cette page contient:

- un texte illustré de photos, croquis, schémas qui expriment les grands traits de caractère de l'unité en évoquant la perception de: la géologie, le relief, l'eau, la végétation, l'agriculture, l'urbanisme et l'architecture.
- Des liens qui renvoient sur les paysages institutionnalisés, la base communale de la DREAL (patrimoine naturel, sites et paysages), les bases patrimoniales du ministère, le SRCE

### Accès direct

- ✓ Une plaine calcaire faiblement ondulée
- ✓ Un réseau hydrographique sinueux, accompagné de prairies bocagères
- ✓ Un paysage de campagne ouverte sur une mosaïque de grandes cultures
- ✓ Des bourgs étoilés à l'articulation des vallées principales
- ✓ Un maillage lâche de hameaux punctuant le paysage
- ✓ Des élevages hors-sols marquants et identitaires

### Une plaine calcaire faiblement ondulée



Carte géologique de l'unité paysagère

Le socle paysager de l'unité s'appuie sur les calcaires jurassiques qui terminent le bassin parisien à l'ouest sur les grès roussard des crêtes armoricaines. Cette uniformité géologique de l'unité se traduit directement dans l'architecture et les matériaux de construction. Le calcaire des carrières de Bernay fut utilisé non seulement dans l'architecture vernaculaire mais aussi pour des bâtiments plus prestigieux tels que la cathédrale Saint Julien ou l'Abbaye de l'Epau. Il permit par ailleurs le fonctionnement de fours à chaux au XIX<sup>ème</sup> siècle (on trouve encore des vestiges de ces fours monumentaux dans le paysage. Néanmoins le roussard est très présent avec des motifs récurrents : encadrements et chaînages d'angle, moellons en mélange avec le calcaire. Les toitures majoritairement en ardoise dans les gros bourgs jouent du contraste avec la pierre calcaire claire. On trouve par ailleurs de nombreux bâtiments en zone rurale couverts en tuile plate d'argile de Domfront ou St Symphonien ce qui valorise un assemblage de teintes plus chaudes dans le paysage.



Teintes chaudes des calcaires et des tuiles plates d'argiles (Ségrie)

### Un réseau hydrographique sinueux, accompagné de prairies bocagères



Carte du relief et de l'hydrographie de l'unité paysagère

Cette frontière géologique se traduit directement dans le relief avec à l'est les buttes témoin et cuestas du crétacé et à l'ouest les longues crêtes qui terminent le massif armoricain. Cadrés par ces reliefs, les paysages de l'unité quasi-horizontaux s'étendent sur la plaine faiblement ondulée des calcaires du jurassique. Sur ces roches perméables le réseau hydrographique se limite aux cours d'eau principaux qui prennent un cours très méandrique : en quittant le massif armoricain la Vègre se réoriente dans l'axe de l'unité pour la quitter au sud en semblant butter sur les reliefs des roches plus dures du crétacé. De nombreuses petites vallées sèches complètent ce réseau.



Des vallées peu inondées qui se distinguent dans le paysage par leur végétation et punctuations de peupliers (Neuvy-an-Champagne)

L'eau est présente mais discrète dans ce paysage. Si elle dessine de modestes vallées, elle se distingue plus particulièrement par la végétation qui l'accompagne : des petites prairies bocagères humides se déroulent le long des méandres. Ces pâtures alternent avec des lignes de peupliers ou de petites peupiales qui ponctuent l'horizon trahissant la présence du cours d'eau. Véritables « oasis de verdure » ces espaces rivulaires d'échelle intime contrastent fortement avec le damier coloré des grandes cultures.



# Les sous-unités paysagères

## L'agglomération angevine

### Les sous-unités paysagères du bocage du Sillon de Bretagne

24 avril 2014 (mis à jour le 30 décembre 2014)

+ PARTAGER

Cette page contient:

- Un texte qui explique quelles sont les variations dans les caractères de l'unité qui permettent de définir des sous-unités paysagères
- Un renvoi à la carte des unités et sous-unités paysagères
- Un texte illustré descriptif de chaque sous-unité paysagère

Cette unité paysagère qui se caractérise par un plateau quasi-plan s'appuyant sur le sillon de Bretagne trouve des variations dans :

- la topographie avec des vallées parfois plus incisées (Gesvres, Chézine)
- des bassins suspendus qui se distinguent par un bocage structuré par des fossés et des zones inondables (marais du haut Brivet, abords du canal de Nantes à Brest)
- une pression urbaine plus importante à l'approche de l'agglomération nantaise au sud et des 4 voies à l'ouest et à l'est. A contrario le secteur préservé pour la mise en place de la future zone aéroportuaire a été épargné par les effets de la pression urbaine.

L'ensemble de ces critères permet de distinguer quatre sous-unités paysagères :

- ◊ Le bassin du canal de Nantes à Brest
- ◊ La plaine du marais du Brivet
- ◊ Le plateau bocager du Sillon de Bretagne
- ◊ Le plateau composite d'Erdre et Gesvres

#### Le bassin du canal de Nantes à Brest



Paysages linéaires et quais du canal de Nantes à Brest (Blain)

Vaste cuvette centrée sur le canal de Nantes à Brest, cette sous-unité est marquée par un bocage semi-ouvert ouvrant parfois de profondes perspectives finissant souvent sur un horizon boisé. Le paysage de cette sous-unité est résolument rural que l'on retrouve dans les petits hameaux isolés dans le bocage. Les clochers des bourgs jouent un rôle de repère important dans ce paysage. C'est notamment le cas de Blain qui se distingue par son port important sur le canal qui fait face à un imposant château adossé d'un parc boisé. Le canal se distingue lui par les alignements d'arbres de haut jet (platanes, chênes, peupliers, tilleuls), de peupliers ou plus ponctuellement de conifères le long du chemin de halage. Axe de loisirs par excellence le canal, que l'on emprunte à pieds à vélo ou en péniche, est un axe de découverte lent du paysage.

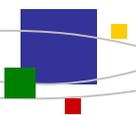


Bâti rural traditionnel dans le bocage

L'axe routier Nantes-Rennes (RN 137) qui traverse aussi la sous-unité offre moins de perspectives sur le territoire. Il induit une pression urbaine qui se traduit par un étalement urbain pavillonnaire le long des routes proches des échangeurs.



Vu d'ici



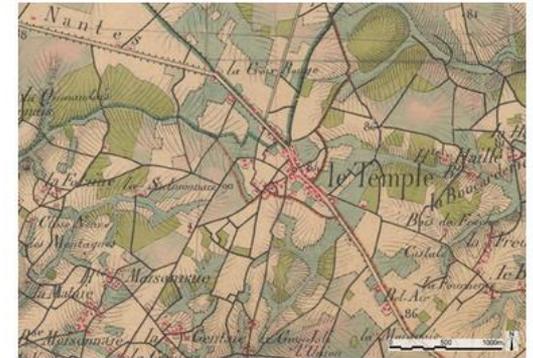
Cette page contient:

- Un zoom exemple support des dynamiques observées (étude des évolutions par 3 plans et orthophotos sur un secteur emblématique de l'unité)
- Un complément avec les dynamiques régionales non concernés par le zoom exemple
- complément avec des dynamiques locales non traité précédemment (retour des ateliers départementaux, terrains, exemple des SCoT sur l'UP aggro angevine...)
- Lien avec les dynamiques thématiques à l'échelle régionale

Accès direct

- ✓ Exemple d'évolution caractéristique de l'unité sur le secteur du Temple de Bretagne
- ✓ Une fermeture du paysage lié au couple diffusion urbaine et déprise agricole
- ✓ Vers une banalisation de l'architecture et du paysage urbain
- ✓ Une activité agricole qui subit les pressions urbaines ou les projets d'équipements
- ✓ Des infrastructures toujours en expansion et une économie dynamique
- ✓ Des vitrines économiques qui ne jouent pas toujours la carte de la qualité paysagère

▲ Exemple d'évolution caractéristique de l'unité sur le secteur du Temple de Bretagne



Le Temple-de-Bretagne – Carte d'état-major (1840) (source IGN)

Un village rue dans un bocage de prairies humides

La lecture de la carte d'état-major montre que le bourg ancien du Temple-de-Bretagne s'étire en rue sur l'ancienne route de Nantes Pontchâteau. Il s'insère en point haut au cœur d'un réseau bocager dense qui s'implante sur de nombreux petits vallons. L'ensemble des hameaux s'implante de manière groupée et diffuse sur ces petits vallons.

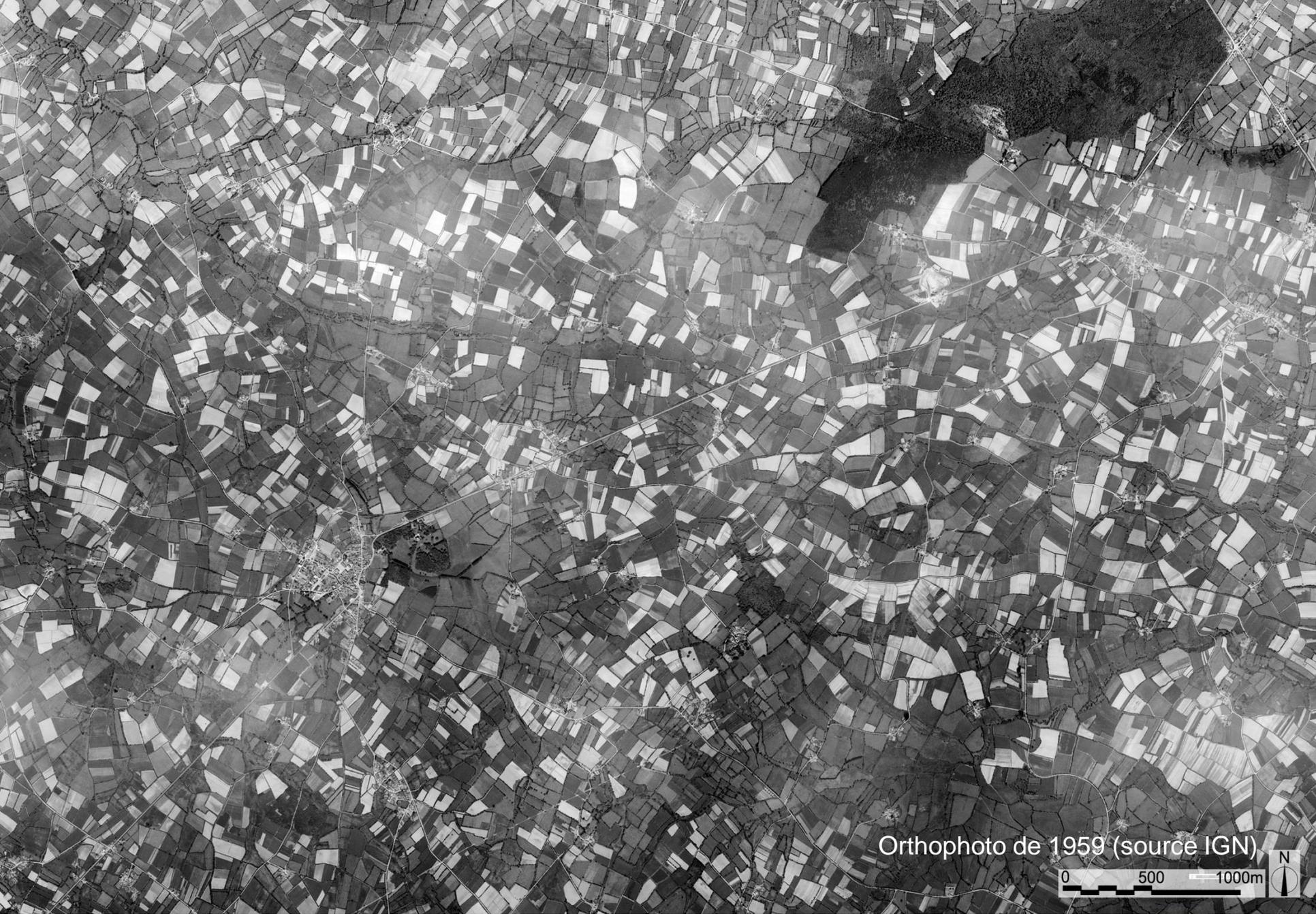
Un développement du bourg en étoile dans un réseau bocager dense

L'orthophoto de 1948 montre un développement du bourg en étoile le long des voies rurales vers le sud. La structure du village rue se renforce sur l'axe principal. Les parcelles de cultures sont découpées en lanières le long des voies dans une maille bocagère plus large (regroupant 3 à 5 lanières de cultures). Ce bocage de polyculture enlève les prairies de pâture qui s'organisent le long des petits vallons. Les hameaux s'épaississent et dans les parcelles bocagères autour on observe souvent la présence de vergers de pommiers extensifs. Il en résulte une composition paysagère riche et complexe qui donne une impression de bocage « labyrinthe ».





Carte d'Etat-Major (source IGN)

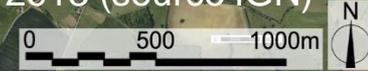


Orthophoto de 1959 (source IGN)





Orthophoto de 2013 (source IGN)

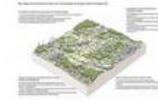


Cette page contient:

- Un synthèse des enjeux illustrés sur le support du bloc diagramme de l'unité
- Des enjeux qui font le croisement entre les dynamiques précédemment présentée et la contextualisation dans l'unité des enjeux détaillés (renvoi à l'échelle régionale)
- Liens avec les enjeux thématiques à l'échelle régionale

### Accès direct

- ✓ Accompagner la pression urbaine pour préserver la qualité des paysages
- ✓ Valoriser une agriculture qui permet de maintenir les trames bocagères et hydrographiques
- ✓ Porter une attention particulière aux secteurs fragiles
- ✓ Accompagner les projets d'infrastructures et d'activités économiques
- ✓ Valoriser un paysage économique et urbain en relation avec son contexte paysager



### Accompagner la pression urbaine pour préserver la qualité des paysages

Globalement, l'enjeu est de contenir la diffusion de l'habitat et de structurer le développement de l'activité aux abords des échangeurs de voie express. Les nouveaux lotissements résidentiels sont très consommateurs en espace, et participent fortement au mitage de territoire et à l'étalement urbain, ce qui conduit à une perte de lisibilité des éléments identitaires du paysage tels que le bocage.



Préservation d'une haie pour marquer la limite d'urbanisation (Blain - 44)

Certains secteurs dans l'unité sont plus stratégiques. Il s'agit notamment de définir les limites urbaines et de contenir l'urbanisation future de Blain, Savenay ou Pontchâteau.

- Au Sud-Est, on cherchera à structurer la diffusion urbaine actuelle en limitant les développements futurs en dehors des bourgs.
- Les pôles relais de Treillières-Grandchamp des Fontaines, Savenay et St Etienne de Montluc sont appelés à se renforcer et à se structurer davantage.
- La pression urbaine devra particulièrement être maîtrisée au sud-ouest, aux abords de Notre-Dame-des-Landes et des principales infrastructures.

L'enjeu paysager pour ces extensions de bourg est d'optimiser le linéaire de voirie en se **GREFFANT** davantage sur la trame existante, de favoriser la mixité des fonctions, de traiter les lisières et d'adapter les constructions au contexte local (topographie, matériaux, couleurs, modénature).



Succession de petits volumes similaires à la grange traditionnelle avec intégration dans la pente

Trame bocagère préservée participant à l'intégration des différents volumes construits

Grange à nef traditionnelle restaurée

Choix d'un bardage de toiture couleur tuile et de bardages de façade sombres (brun sombre aurait été encore plus proche des couleurs vernaculaires)

Bâtiments excentrés de couleur claire très visibles

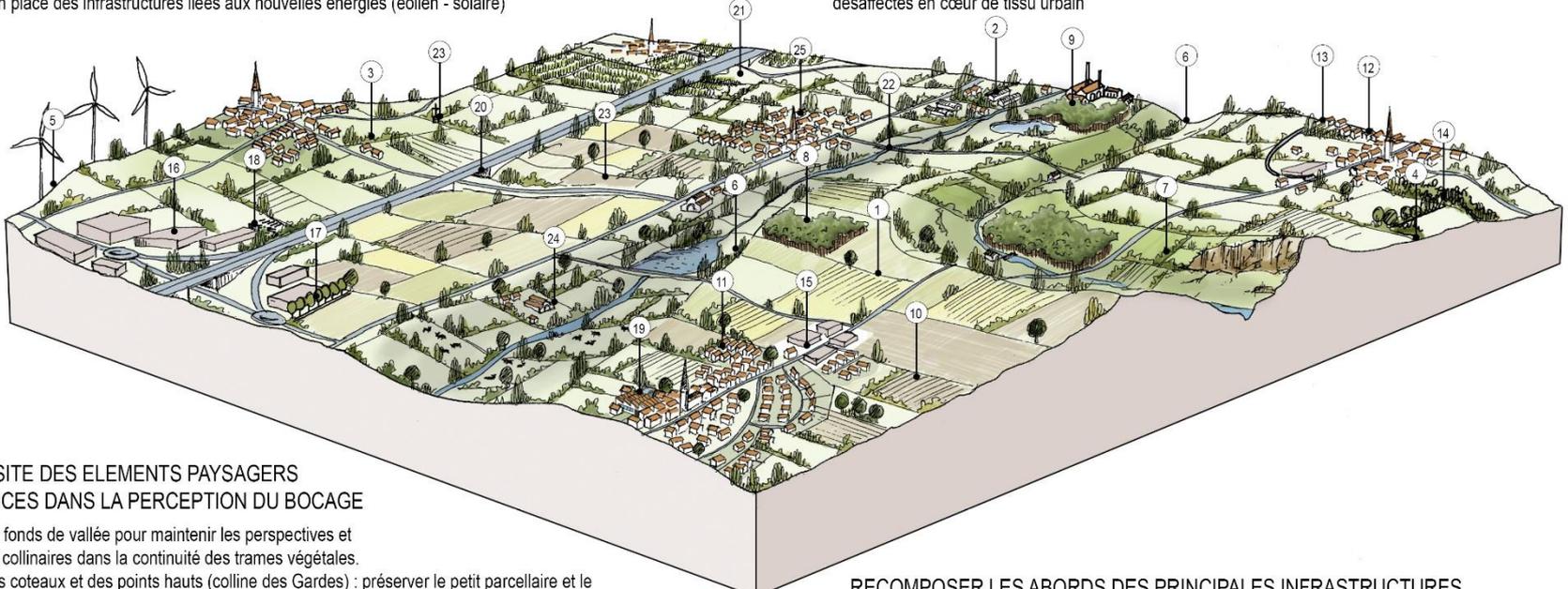
# Bloc-diagramme de synthèse des enjeux de l'unité paysagère des Bocages Vendéens et Maugeois (37)

## DESSINER SUR LES PLATEAUX LE BOCAGE DE DEMAIN EN TENANT COMPTE DES PRATIQUES AGRICOLES CONTEMPORAINES

- 1. Recomposer le bocage à une échelle compatible avec l'activité agricole et l'occupation du sol (habitat, activités) en partageant la connaissance des différents usages de la haie
- 2. Intégrer les bâtiments d'exploitation et d'élevage et veiller à la qualité architecturale du bâti agricole qui constitue des repères paysagers
- 3. S'appuyer sur les trames bocagères existantes notamment dans les vallées et aux abords des bourgs en régénérant les haies, en préservant les grands sujets et le petit parcellaire.
- 4. Maintenir le maillage des chemins ruraux pour garantir l'accessibilité à tous les espaces
- 5. Accompagner la mise en place des infrastructures liées aux nouvelles énergies (éolien - solaire)

## REINVENTER LE MODELE DE L'USINE A LA CAMPAGNE POUR COMPOSER UN PAYSAGE VALORISANT

- 16. Concevoir les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui compose avec les quartiers et le paysage environnant en optimisant l'espace et en assurant la cohérence à l'échelle des intercommunalités
- 17. Assurer la cohérence et la qualité architecturale des bâtiments et des espaces publics (éléments pouvant être intégrés aux cahiers des charges ou aux chartes des zones d'activités)
- 18. Masquer ou accompagner les zones de stockage et les aires de manœuvre et de stationnement
- 19. Mettre en œuvre des opérations de renouvellement urbain sur les anciens secteurs d'activités désaffectés en cœur de tissu urbain



## ASSURER LA DIVERSITE DES ELEMENTS PAYSAGERS QUI FONT LES NUANCES DANS LA PERCEPTION DU BOCAGE

- 6. Limiter la fermeture des fonds de vallée pour maintenir les perspectives et insérer les retenues d'eau collinaires dans la continuité des trames végétales.
- 7. Soigner l'occupation des coteaux et des points hauts (colline des Gardes) : préserver le petit parcellaire et le réseau de chemin à l'appui des pentes, assurer le dégagement des points de vue
- 8. Assurer la pérennité des boisements, des arbres d'alignement et des arbres isolés qui ponctuent le paysage
- 9. Préserver la diversité paysagère et écologique des secteurs présentant un bocage dense et une combinaison important d'éléments paysagers (bois, plans d'eau, ruisseaux, zones humides, villages potiers...)
- 10. Valoriser une agriculture périurbaine autour des agglomérations choletaises, yonnaises et des principaux pôles

## RECOMPOSER LES ABORDS DES PRINCIPALES INFRASTRUCTURES

- 20. Composer avec la topographie naturelle pour éviter les déblais/remblais dans la conception des nouvelles infrastructures
- 21. Limiter et qualifier les délaissés urbains ou routiers en mettant en place des charges paysagères d'itinéraire
- 22. Assurer les continuités paysagères au niveau des franchissements de cours d'eau
- 23. Révéler la richesse patrimoniale du bocage au travers de son réseau de chemins creux tout en respectant l'activité agricole
- 24. Utiliser les principales vallées comme axes de découverte des territoires
- 25. Composer avec les grands équipements touristiques ou de loisirs (notamment des sites d'accueil touristique en milieu rural dans l'aire d'influence du parc du Puy du Fou)

## ASSURER UN DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT QUI PARTICIPE A L'IDENTITE DES PAYSAGES URBAINS EN VALORISANT LEUR SITE D'IMPLANTATION

- 11. Maitriser les extensions urbaines pour garantir une gestion économe de l'espace et la lisibilité des paysages urbains
- 12. Promouvoir un traitement qualitatif des franges: limites de l'urbanisation, continuité entre les quartiers
- 13. Limiter l'impact visuel et structurel des voiries de contournement dans le paysage des aménagements péri-urbains
- 14. Assurer la continuité des espaces naturels (vallons, boisements...) et paysagers comme des liens entre ville et campagne, ou quartier et support d'aménités
- 15. Favoriser le traitement qualitatif des entrées de ville en travaillant la transition entre l'espace rural et l'espace urbain

## Préambule

Les perceptions et représentations sociales du paysage désignent les différentes manières dont une partie du territoire est perçue et interprétée par les populations. Elles rendent compte des différents modèles et systèmes de valeurs mobilisés pour interpréter un paysage.

## Rappel méthodologique

61 personnes habitant le Maine et Loire ont, au cours de rencontres organisées en groupes restreints, exprimé leurs perceptions et représentations des paysages du département et de la région. Huit lieux d'entretiens ont été choisis, sur la base des familles paysagères, pour représenter la diversité des paysages du Maine et Loire :

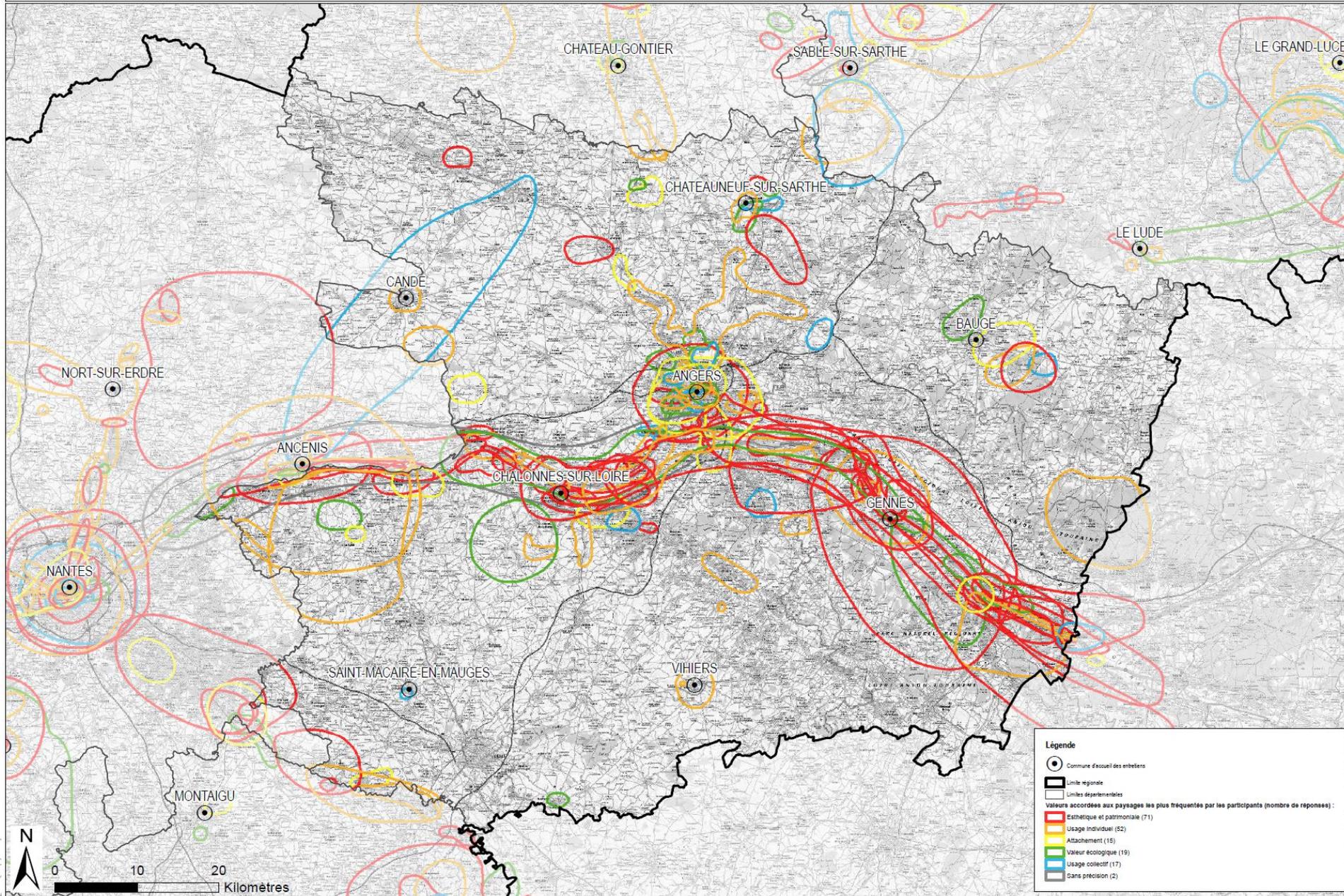
- Angers (paysages urbains)
- Baugé (paysages d'alternance entre forêts, cultures et vignes)
- Chateauneuf-sur-Sarthe (paysages de vallons bocagers)
- Gennes et Chalonnes-sur-Loire (paysages ligériens et de grandes vallées - évocation des paysages viticoles)
- Vihiers, Saint Macaire-en-Mauges, Candé (Paysages de plateaux bocagers mixtes – évocation des paysages viticoles)

Ainsi, les perceptions sociales sont les regards portés par nos interlocuteurs : élus, habitants, techniciens et représentants associatifs sur les paysages de leur quotidien, en fonction des éléments qui, selon eux, entrent dans la composition des paysages et dans les fonctions qu'ils en attendent.



# Perception des paysages départementaux

Carte des résultats de l'enquête sociologique département 49 - Question 1 : Quels sont les lieux que vous fréquentez le plus pour votre plaisir pendant votre temps libre, hors déplacement pour vacances?

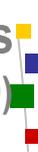


# Présentation des résultats par familles de paysages

Les thèmes développés par familles illustrés par des témoignages sur le département:

- **Situation géographique**
- **Le choix résidentiel**
- **Les éléments matériels qui identifient la famille de paysages**
- **Les valeurs attribuées**
- **Les manques ressentis pour les paysages**
- **Les usages**
- **Les évolutions positives**
- **Mutations, conflits de valeurs et conflits d'usages**
- **Objets d'inquiétude**
- **La perception des regards extérieurs**

# L'exemple des plateaux bocagers mixtes entretiens à Vihiers, Saint Macaire en Mauges et Candé (49)



## **Le Vihierois (Unité paysagère des bocages vendéens et maugeois) :** *Lien vers l'UP 37*

*« Vihiers, c'est une barrière naturelle entre les Mauges et le Saumurois, avec de grandes disparités, un bocage en perte de vitesse »*

*« les grandes cultures comme la plaine de Thouars et de Niort empiètent sur les régions bocagères ».*

*« c'est un paysage mixte, peu de vigne, un bocage avec l'élevage, une partie vallonnée avec les fonds du lys, plus boisé que le layon ».*

*« Vihiers, c'est une cité-dortoir pour des foyers qui travaillent sur Cholet, Doué-La-Fontaine, Saumur ou Angers et qui vivent dans des lotissements ».*

## **Le Layon (Unité paysagère des Coteaux du Layon et de l'Aubance)** *Lien vers l'UP 36*

*« Il y a deux types de paysage, au Nord les coteaux viticoles, au sud des plateaux ». La présence de la forêt de Beaulieu sur Layon, une autre caractéristique en comparaison avec le Vihierois. ».*

## **Le paysage autour St Macaire en Mauges (Unité paysagère des bocages vendéens et maugeois) :** *Lien vers l'UP 37*

*« J'habite à la limite du bocage vendéen où la vallée de la Sèvre est plus enclavée. La nature est plane, le bocage un peu défriché depuis le remembrement de 1992 ».*

*« Vers les Epesses, je me sens dans un autre pays, ici c'est plat et uniforme ».*

## **Le paysage autour de Candé (Unité paysagère des contreforts ligériens vers l'Erdre et le segréen) :** *Lien vers l'UP 26*

*« Ici, il y a beaucoup de forêts, des cours d'eau, des étangs, c'est vallonné, plus bocageux. On a arrêté de remembrer il y a 30 ans, ce qui a sauvé le bocage, contrairement à La Cornuaille ».*

*« Une petite ville concentrée, charmante avec du cachet. On sent une joie de vivre des habitants. Il y a beaucoup d'associations, cela vit ».*

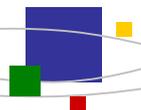
*« Un paysage urbain avec des petits jardins en centre-ville »*

*« Le parc Bellevue, la maison bourgeoise et les écuries de course réhabilitées : un poumon vert à l'entrée de Candé entre deux lotissements »*



S'installer à son compte comme artisan carrossier ou exploitant agricole, reprendre la ferme familiale ; opter pour un cadre de vie agréable en revenant dans sa région natale ou en ciblant une commune bien desservie en commerces et services ; acheter une maison à proximité de grands axes routiers illustrent les logiques d'actions qui guident le choix de s'installer ici plutôt qu'ailleurs.

Le bocage est présenté comme une création humaine, un écosystème où la pratique d'élevage est le seul rempart contre une dégradation du paysage et des modes de vie. La pauvreté des sols inadaptée aux cultures incite à s'appuyer sur d'autres ressources : la qualité des produits d'élevage et le bâti agricole traditionnel, pour penser l'économie agricole dans des circuits courts et dans l'activité d'agrotourisme. Le patrimoine matériel, immatériel et naturel, la qualité du bâti et des matériaux, la brique et le schiste dans les Mauges, l'ardoise dans le Haut Anjou sont des éléments qui identifient les paysages de plateaux bocagers mixtes.



## Les activités économiques qui identifient les paysages des plateaux bocagers mixtes :

La géologie des sols renvoie au type d'économie, d'organisation et de valorisation agricole : l'arboriculture, la viticulture, la monoculture ou l'élevage et la polyculture. Pour nos interlocuteurs, travailler dans le saumurois ou dans le segréen, c'est différent.

L'industrie de la chaussure pourvoyeuse d'emplois locaux dans les Mauges a évolué vers la poly industrie, modifiant la structuration de la population et le cadre de vie.

Le tourisme dans le bocage est qualifié « de passage », là où la réputation des vins, tel le Bonnezeau a fait des coteaux du Layon, un lieu d'attractivité.

# Les valeurs attribuées aux Mauges et au Haut Anjou

L'esprit Mauges est illustré par les **valeurs de convivialité et de solidarité entre les habitants** qui font preuve de **dynamisme en développant des projets collectifs**, par opposition aux viticulteurs du Layon ou aux agriculteurs des plaines, jugés plus individualistes.

Le **courage des habitants des Mauges** est mis en avant dans cette région où les conditions de travail dans l'industrie du textile ou de la chaussure étaient particulièrement éprouvantes et les salaires faibles. **L'investissement affectif et financier dans la maison individuelle** était, selon les personnes rencontrées, une manière pour les travailleurs des Mauges, de pallier à la rudesse du travail en usine, d'assurer l'avenir de leur foyer et d'avoir un sentiment de fierté, en devenant propriétaire de sa maison, un lieu propre, agréable et fleuri contrairement à l'usine, sale et objet de contraintes.

**La douceur du cadre de vie et l'ouverture des habitants du Haut Anjou** sont plébiscitées par opposition à la Bretagne où le climat présenté comme hostile et les modes de vie communautaires sont des obstacles au bien vivre et à l'accueil des personnes extérieures.

## Les manques ressentis dans les Mauges et le Haut Anjou

**L'insuffisance d'emploi local est une préoccupation** dans les Mauges comme dans le Haut Anjou. Les Mauges semblent manquer d'une image positive de leur territoire.

**La gestion différenciée des espaces verts a bouleversé les pratiques** en matière d'entretien dans une population habituée à recourir au désherbant. Le manque de sensibilisation écologique représente un réel défi pour les collectivités qui vont **devoir éduquer leurs concitoyens à accepter l'idée que la présence d'herbe** ne compromet pas la propreté des lieux.

Le manque de respect des arbres, d'égards vis-à-vis du petit patrimoine, de respect du bien commun, la privatisation des forêts et des chemins, les problèmes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, **l'absence de communication sur les sites et promenades** sont présentés comme des lacunes en termes de valorisation du cadre de vie.

Pour **les usages résidentiels**, la qualité des liens sociaux s'évalue à l'échelle des quartiers et de la vie associative ainsi que dans les pratiques collectives de jardinage qui perdurent.

Les **usages fonctionnels** montrent une **périphérie plus attractive que le centre-bourg** et des aires de pique-nique fréquentées quotidiennement par la population locale et non plus seulement par des gens de passage.

Les **usages ludiques** présentent la **marche et la randonnée** comme des activités majeures pour découvrir les paysages et **les espaces verts aménagés comme des lieux de sociabilité** et de détente très prisés par la population.

Les participants aux entretiens constatent, **après une longue période de destruction du bocage, une prise de conscience collective de l'importance de la structure bocagère** dans l'équilibre écologique et paysager concrétisée par des actions de valorisation des haies et de manière plus générale dans les pratiques agricoles.

La **réglementation sur l'eau et la gestion différenciée des espaces verts** sont des politiques jugées positives.

La **prise en compte du patrimoine matériel et immatériel** par les élus et les associations, le **fleurissement des villes et le maintien des commerces en centre-bourg** sont en faveur d'une perception plus qualitative du cadre de vie.

Des élus relatent **leur volonté de penser les aménagements, de maîtriser l'implantation des lotissements et des supermarchés qui leur a permis de préserver leur cadre de vie**, là où d'autres communes subissent les effets d'une urbanisation mal pensée. Ils considèrent ces évolutions comme positives, comme celle qui consiste **à être entendu et pris en compte par les bureaux d'étude**, chargé de les accompagner dans leurs projets.

# Mutations, conflits de valeurs et conflits d'usage :

L'agriculture est regardée sous le prisme d'un nombre important d'injonctions contradictoires.

L'eau est également au centre de paradoxes nombreux

L'arbre, selon les usages, peut être perçu comme un atout ou une contrainte

Les conflits d'usages autour de l'eau (entre randonneurs, agriculteurs et pêcheurs)

**Le rôle des pouvoirs publics** dans l'arbitrage de la privatisation du patrimoine subventionné, **le souhait des habitants** d'avoir des commerces de proximité en centre-bourg qu'ils délaissent pourtant pour les supermarchés à la périphérie, **l'évolution des normes d'hygiène et de sécurité** qui a conduit à la cessation d'évènements et de lieux de sociabilité sont autant de constats qui montrent que **l'approche du paysage est complexe et que chacun, à son niveau, est acteur dans ce qu'est le cadre de vie quotidien.**